

Vol. 57

LÉVIS — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1951

No 1

N° 673

222-1-61

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

La Capitale de la Province de Québec, depuis la Confédération

QUEBEC

1 5 3 5

1 8 3 1

1 6 0 8

1 8 3 3

*Siège du Gouvernement du Canada, pendant plusieurs années,
avant 1867*

1535 Séjour de Jacques Cartier à Québec.

1608 Fondation de Québec par Samuel Champlain.

1831 Octroi de la première charte municipale à Québec.

1833 Élection du premier conseil de ville de Québec.

CONSEIL DE VILLE — 1950-53

Maire et Président du Comité Administratif: Son Honneur Lucien Borne.

Leader du Conseil de Ville: M. l'échevin Alphonse Boutet.

Membres du Comité Administratif: MM. les échevins D. Blais, L.-E. Caron, H. Gagnon, A.-H. Légaré, J. Matte et W. Samson.

Autres membres du Conseil de Ville: MM. les échevins H. Beaupré, U. Bédard, G. Boucher, D. Burns, U. Caumartin, A. Chalifour, J. Conseiller, G. Flibotte et R. Gendron.

Ville historique, port de mer d'importance nationale, centre touristique, Québec attire, tous les ans, en temps normal, des centaines de milliers de visiteurs.

Sur le sol du vieux Québec se sont déroulés, pendant des siècles, les principaux événements de l'histoire de notre pays.

Un vaste territoire agricole, très prospère, entoure notre ville. D'immenses domaines de chasse et de pêche se trouvent à quelques milles à peine de l'ancienne capitale.

QUEBEC est l'endroit idéal pour l'établissement de nouvelles entreprises commerciales et industrielles.

RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.

PUBLIÉE PAR

ANTOINE ROY

VOLUME CINQUANTE-SEPTIÈME

1951

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Chemin Gomin,

SAINTE-FOY, Québec.

SOMMAIRE

Janvier—Février—Mars

GERARD MALCHELOSSE. — Les Idées Politiques de Benjamin Sulte	5
LEON ROY. — Nos Plus Anciennes Familles Normand et Normand-dit-Labrière	9
CLAUDE de BONNAULT. — Les Oeuvres de l'abbé Bertrand de La Tour	17
JEAN-JACQUES LEFEBVRE. — La Famille Saint-Denis, de Laprairie	19
EDWARD-C. BAILLY. — Genealogy Of The Bailly de Messein Family In The United States (Suite)	27
PROCURATION de l'Hôtel-Dieu de Québec à Sébastien Cramoisy (Audouart, 12 octobre 1652)	39
DOCUMENTS relatifs à l'église de la Basse-Ville (Québec) 1700	40
ABBE J. W. LAVERDIERE. — Laverdière. Origine et variations du nom	44
LE COIN DU LECTEUR. — Manoir de Mascouche.....	49
Dr ARTHUR CAUX. — Les Colons Allemands de Saint-Gilles et Leurs Descendants dans Lotbinière.....	50
ROBERT LIONEL SEGUIN. — Les Gobelins du Manoir de Vaudreuil	61
QUESTIONS	61

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 57

LÉVIS — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1951

No 1

Les idées politiques de Benjamin Sulte

Par GERARD MALCHELOSSE

Montréal

ON m'a souvent demandé de quel parti politique était Benjamin Sulte. C'était un conservateur né. Mais la politique active ne l'intéressa jamais. Il n'en parlait que le moins possible, dans la vie privée comme dans la vie publique, encore moins dans ses articles de revues et de journaux.

Dans les lignes qui suivent, je m'efforcerai de fixer ses idées politiques, à l'aide, et en tant que je puis me souvenir fidèlement, des conversations que j'avais avec lui lorsque je le visitais régulièrement à sa résidence de la rue MacLeod, à Ottawa, de 1914 à 1921. Ses vieux amis De Celles, Poirier, Marier, Audet, Roy, Pinard, conservateurs comme lui, — et que j'ai tous connus, — me les ont confirmées.

Son instinct et ses amis de jeunesse le poussèrent dans le journalisme. C'était au temps où sa ville natale des Trois-Rivières était une pépinière de conservateurs. C'était aussi l'époque où l'on construisait la future Confédération canadienne. A Ottawa, où L. N. Duvernay l'avait appelé en 1866, on lui confia la rédaction du *Canada*, journal politique conservateur semi-quotidien, que venait d'abandonner Elzéar Gérin partant pour la France. A l'automne de 1867, Sulte entra comme traducteur à la Chambre des Communes, qu'il quitta presque aussitôt pour passer au département de la milice et de la défense où il devint secrétaire de sir Georges-Etienne Cartier, l'un des chefs conservateurs de l'époque.

L'expérience le fortifia dans sa ligne de conduite. Aussi resta-t-il le même sur ce sujet. Sa nature le voulait. C'était la forme de son esprit. On naît libéral, me disait-il un jour, et souvent on devient conservateur ; on naît conservateur et c'est pour toujours. Les exceptions à ce cas lui avaient paru peu sincères, elles lui avaient semblé souvent fautives, souvent aussi inspirées par l'égoïsme ou l'ambition.

Sa conviction — ici l'histoire venait à son appui en cela — était que les libéraux ne sont pas gens pratiques, qu'ils vont trop loin du premier bond. Il était persuadé que ce parti avait toujours trainé derrière lui, sans l'aimer, la bande des extrémistes et des révolutionnaires, ce qui lui avait fait commettre beaucoup de fautes. C'est pour avoir cédé à cette queue d'exaltés que les libéraux se sont compromis et ont souvent gâté leurs réformes. Sur ce sujet Sulte n'entendait pas d'objections. D'ailleurs je me contentais de l'écouter sans presque rien dire moi-même. J'avais vingt ans, lui soixante-quinze.

Le parti conservateur de 1867-1896 n'était point l'entêté parti tory de l'Angleterre d'avant 1850. Il est né vers cette date, mais n'a pas hérité ni emprunté ses idées dans l'autre monde. Des réformes sont constamment nécessaires. Aveugle et obstiné qui s'y refuse. Il faut donc un parti whig ou libéral qui se donne pour mission de les invoquer. Il est reconnu, en principe, que les libéraux ont toujours été des réformateurs. Mais selon Sulte, ce sont les conservateurs qui pouvaient le mieux appliquer les réformes parce que leur mission était d'être prudents.

Si les libéraux ou les conservateurs discutent une mesure et que son adoption est considérée nécessaire, qu'on l'applique. Mais Sulte redoutait l'impétuosité des libéraux qui, suivant lui, n'attendent que l'occasion pour avancer.

Il aimait sans doute qu'on procède en politique comme en histoire : avec lenteur, quand c'est possible, et prudence toujours. Il réprouvait l'esprit de parti qui, trop souvent, met de côté le bien du pays pour satisfaire les intérêts d'un corps politique. Il citait nombre de libéraux qui, ayant acquis de l'expérience, étaient devenus de vrais conservateurs sans avoir renié leur parti.

Les chefs libéraux ne sont évidemment pas ceux qui poussent leur parti aux mesures extrêmes, mais ce sont les jeunes qui agissent ainsi et parfois deviennent les têtes de l'organisation, en entraînant celle-ci au delà de la volonté des chefs, comme cela s'est vu en 1837-1838.

Avec les conservateurs, ajoutait Sulte avec ce fin sourire que je n'ai connu qu'à lui seul, ce danger n'existe pas. Qui dit conservateur dit précaution, prudence. Eviter les risques, ne pas avancer dans l'ombre, se tenir du côté le plus sûr, telle fut la politique des chefs conservateurs qu'il admirait et qu'il suivait.

Les torys du Canada, comme ceux de l'Angleterre avant 1850, se refusaient à toute réforme. Bien plus, continuait Sulte après une pause, ils ont escamoté des mesures chères aux libéraux, ils les ont fait passer en loi, mais avec l'arrière-pensée d'étouffer cette loi dans la pratique. Ce honteux commerce a pris fin là-bas comme ici, en même temps, et, depuis lors, les conservateurs sont comme les libéraux : des gens ouverts aux réformes dont la nécessité devient manifeste.

Sous l'Union, de 1841 à 1866, puis sous la Confédération, de 1867 à 1896, les conservateurs ont accompli de grandes oeuvres d'utilité publique. Aussi méritent-ils qu'on les regarde comme des libéraux sincères mais toujours prudents dans l'action.

“ AU VESTEMENT DU LIVRE ENR. ”

159, Giroux - LORETTEVILLE

*Spécialités: Reliure - dorure - tous genres de boîtes
en carton pour bibliothèques.*

*Propriétaires: René SAVARD, B.L.S., Gérant des ventes et des achats,
Bernard DORÉ, Gérant de production.*

*Désirez-vous des imprimés
qui soient enviabiles par
l'apparence et la qualité, et
dont vous serez satisfaits?*

— Confiez vos travaux à —

Thérien Frères, Limitée

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES
PHOTOLITHO - GRAVEURS

8125, Boulevard Saint-Laurent,
MONTREAL

Spécialités:

CALENDRIERS COMMERCIAUX — IMAGES
RELIGIEUSES EN UNE OU PLUSIEURS COULEURS
ANNUAIRES — BROCHURES — LIVRES — REVUES

Nos plus anciennes familles Normand et Normand dit La Brière

Par LEON ROY

*Conservateur des Archives
Judiciaires de Québec*

DU mariage de François (Le) Normand avec Jeanne Boisselle (cf: Tanguay, I, p. 453), qui vivaient vers l'an 1600 à Digé-près Belesme au Perche (Normandie), naquirent au moins trois fils: Jean, Gervais et Pierre. Jean et Gervais passèrent dans la Nouvelle-France, mais seul ce dernier y fit souche. C'est l'ancêtre de notre plus ancienne famille de ce nom. Jean (Le) Normand, son frère, contracta deux mariages à Québec, mais il n'eut pas d'enfant. Leur frère Pierre, qui ne vint pas au pays, épousa Marie Guilmain et demeura à Saint-Martin de Belesme au Perche (cf: Tanguay, I, p. 453). Cependant, son fils, Pierre Normand-dit-la-Brière (1638-post 1685) épousa à Québec, le 7 septembre 1665, Catherine Normand (1646-1703), fille de Jean-Baptiste et de Catherine Pajot, de Saint-Hilaire, ville de Sens en Bourgogne (Contrat de mariage, le 16 octobre 1664, gr. Duquet). Cette dernière n'était apparemment pas apparentée à la famille de son mari. Pierre Normand-dit-la-Brière est l'ancêtre de nos familles Labrière, par son fils: Louis (1680-1729), taillandier comme son père, et son petit-fils: Guillaume Normand-dit-Malau-pouce (1703-66), qui demeura à l'Islet et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Gervais Le Normand et sa femme étaient passés au pays, en 1649 ou plus tôt, car Marie (Le) Normand, fille de Gervais et d'Éléonore Janault (ou Jouault), fut baptisée à Québec, le 24 février 1650 et inhumée au même endroit, le 26 du même mois. Leur fils Jean (Le) Normand (1636-1706), alors âgé d'environ 14 ans, les avait évidemment suivis. Ce dernier épousa Anne Le Laboureur (1630-1700), à Québec, en 1656. C'est le deuxième ancêtre au Canada de notre plus ancienne famille Normand. Nous y reviendrons plus loin. Il importe de ne pas le confondre avec son oncle, Jean Le Normand, frère de Gervais.

Or, dès le 11 septembre suivant (1650), en la maison de Charles Le Gardeur de Tilly, à Québec, et en présence de plu-

sieurs membres des familles Le Gardeur et Juchereau, le notaire Guillaume Audouard recevait le contrat de mariage de "Jehan Le Normand, charpentier de son métier, natif de la paroisse de Diger près Belesme (diocèse de Chartres), pais du Perche (en Normandie)" — frère de Gervais — avec "Jacquette Vivray, fille de feu Gregoire et de Clemence Ajonne, de la paroisse (bourg) de Tiray (près Luçon). Le futur espous veult et consent que la future espouse partage de moitié à la moitié en la concession que led. Jehan Le Normand a par ensemble avec son frère (Gervais)". Le mariage fut célébré à Québec, le lendemain. Il s'agit assurément ici de la terre "aboutissant sur le chemin appelé la Grande Allée, qui va de Quebecq au Cap Rouge", concédée aux deux frères, à Paris, en 1649, et dont il sera question plus loin.

Il semble donc que les frères Jean et Gervais (Le) Normand avaient fait la traversée ensemble, en 1649, attirés au pays probablement par les Juchereau.

Le 18 octobre 1650 (gr. Audouard), les frères "Jehan et Gervais Le Normand, charpentiers de present a Quebecq", confessent, en effet, "avoir eu et reçu de honorable homme Jehan Juchereau Sr de Maure (1592-1672), la somme de 281 livres, . . . sur celle de 346 livres 13 sols a eux deubs pour travail par eux faict pour les Srs Jehan (susdit) et Noël Juchereau (des Châtelets) (1593-1649). Témoins: Nicolas Colson et Flour Bourjonnière". Le 11 avril 1651 (même gr.), ils donnaient quittance pour la balance. Incidemment, comme Noël Juchereau des Châtelets mourut au cours d'un voyage, en France, en 1649 (cf: Tanguay, I, p. 328), cette pièce établit que les frères Le Normand étaient passés au pays, en 1649, ou plus tôt.

Le 2 juillet 1657, Gervais Le Normand était parrain du premier enfant issu du mariage de son fils Jean avec Anne Le Laboureur (Cf: Etat civil de Québec).

Le 10 mars 1658 (gr. Vachon), les Pères Jésuites, seigneurs de Notre-Dame-des-Anges, concédaient à Jean Normand — frère de Gervais — demeurant en la banlieue de Québec — Grande-Allée — 60 arpents de terre en leur dite seigneurie, savoir: 2 arpents de front, sur la rivière Saint-Charles, par 30 de profondeur dans les bois, "bornés du costé du sud

par la rivière St-Charles, du costé du nort sur une ligne qui court nordest quart d'est et sur-ouest quart d'ouest et separe lad. Concession d'avec les terres des RR. Pères non conceddées, du costé de l'est par une ligne qui court nordouest quart de nord et la separe des terres appartenant à Pierre Normand (dit-la-Brière), du costé de l'ouest par une ligne parallele a la precedente qui court nordouest quart de nord et la separe des terres appartenant à Nicolas Pastenostre."

Et le 22 avril suivant (1658, même gr.), les Jésuites concédaient à Pierre Normand (dit-la-Brière) (1638-post 1685), demeurant en la banlieue de Québec, 60 arpents de terre en leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, savoir : 1½ arpent de front sur la rivière St-Charles, par 40 de profondeur dans les bois, "comme sensuict, du costé du sud par la rivière St-Charles, du costé du nord par une ligne quy court nortest quart d'est et suroiest quart d'ouest et separe lad. concession d'avec les terres des RR. Peres non conceddées, du costé de l'est par une ligne quy court nort d'ouest quart de nort et la separe des terres appartenantes à François Trefflé dit Rotot, du costé de l'ouest par une ligne parallele a la precedente quy court nort ouest quart de nort et la separe des terres appartenantes à Jean Normand (son oncle)".

Les terres voisines, situées comme suit, de l'est à l'ouest, furent concédées à la même époque (gr. Vachon) :

A François Trefflé-dit-Rottot, 1½ X 40 arpents, le 24 mars 1658.

A Pierre Normand (dit-la-Brière) (1638-post 1685) — pour Jean Normand, son oncle — 1½ X 40 arpents, le 22 avril 1658.

A Jean Normand — frère de Gervais — 2 X 30 arpents, le 10 mars 1658.

A Nicolas Patenostre, 2 X 30 arpents, le 10 mars 1658.

A Nicolas Gendron-dit-Lafontaine, 2 X 30 arpents, le 22 avril 1658.

A Vincent Renaud, 2 X 40 arpents, le 30 juin 1658.

Et à Pierre Galarneau (acte de concession non retracé).

Toutes ces terres se trouvaient à l'endroit où s'élèvent maintenant les usines de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper, à Limoilou.

Le 26 janvier 1660, Gervais Le Normand était encore parrain de l'une de ses petites-filles, baptisée sous le prénom de "Anne". Comme sa soeur aînée, cette enfant de Jean Normand et d'Anne Le Laboureur, décéda en bas âge.

Le 28 juillet 1660 (gr. Audouard), "Pierre Lenormand dit Labriere (1638-post 1685), Me taillandier, déclarait que bien que le titre de concession d'une habitation en la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, en date du 22 avril 1658 (gr. Vachon) ait été émis en son nom par les RR. PP. Jésuites, seigneurs des lieux, la chose n'a été faite que pour faire plaisir à Jean Le Normand, son oncle (frère de Gervais) et que, partant, il ne prétend rien au fond de la dite terre et aux travaux qui ont été faits et qui s'y font de present, laquelle terre appartient au dit Jean Le Normand (son oncle)."

Le 13 mars 1661 (gr. Audouard), "dame Barbe de Boulogne, veuve (du gouverneur) Louis d'Ailleboust, seigneur de Coulonges et d'Argentenay (en l'île d'Orléans), par l'entremise de Joseph Ruette d'Auteuil, son procureur, baillait, à titre de ferme et moisson, à compter du 15 mars prochain (1661) et pour trois années, à Jean Le Normand, toutes les terres sises au lieu appelé la Chastellenie de Coulonge (Spencer Wood — résidence du lieutenant-gouverneur), consistant en bastiment, granges et estables, court et jardin, terres labourables, la pesche et autres despendances".

L'an 1661, le 20 juillet, était "enterrée au cimetièrre de Québec, Jaquette Vivrai, femme de Jean Normand, qui avoit esté, le jour precedent, tuée d'un coup de tonnerre" (cf: Etat civil de Québec).

Dès les 23 et 25 du même mois (juillet 1661), "a la requête de Jean Normand, veuve de feu Jacques Vivray, en son nom a cause de la communauté de biens qui a esté entre lad. deffuncte et luy, et en la presence de Me Guillaume Audouard, substitud de Mr le Procureur fiscal, appelé par led. Le Normand pour l'absence des heritiers de lad. deffuncte sy aucuns en a pour la conservation des droicts dud. Jean Le Normand et de qui il appartiendra, estant en sa maison, scise en la

Grande Allée, sur le chemin qui va de Québec a Sillery, en laquelle maison lad. deffuncte seroit decedée”, le dit notaire procédait à l’inventaire de la communauté.

Parmi les titres et papiers, le notaire Audouard mentionne: “Un tiltre de Concession, donné par Mess de la Compagnie a Gervais et Jean Les Normand, freres, de 25 arpents de terre, scitués en labas Lieux de Québec, aboutissant sur le chemin appellé la Grande Allée, qui va de Québecq au Cap Rouge, lesd. 25 arpents de terre estant en commun entre lesd. Gervais et Jean Les Normand, freres, ycelluy en datte du 29 de mars 1649, estant en parchemin et signé au bas par la Compagnie de la Nouvelle france: *Lamy*, avecq paraphe, et est apposé le sceau de lad. Cie, estant en sire rouge et est attaché le et (sic), Ycelluy tiltre de Concession donné par Charles Huault de Montmagny, cy devant gouv. et Lieut., et collationné a Loriginal par *Lamy*, Sec. de lad. Cie.”

La terre et les bâtiments sont décrits comme suit: “Une Concession contenant 12 arpents et demy, ou environ de terre — moitié de la terre originairement concédée aux deux freres — sur quoy il y a 10 arpents, ou environ de terre en valeur et le reste estant en ferdoches estaillys; avec une maison ayant une chambre, caveau, un grenier au dessus et a costé est faict une laicterye, Lad. chambre garnye d’une cheminée et ycelle faicte moictié de pierre pour le contre coeur et le tuyo de bousillage de terre, et le tout commençant a desperrir, prisé et estimé a la somme de 100 livres; et (aussi) une meschante charpente de maison servant de grange, prisée a la somme de 50 livres.” Nous verrons que cette terre, de 1½ arpent de front, située Grande-Allée, passa à Noël Pinguet, en 1666; tandis que Nicolas Dupont de Neuville faisait l’acquisition, un an plus tard, de la terre voisine, appartenant à Gervais Le Normand.

Dans “l’estact des debts que led. Jean Le Normand a dit et desclaré estre deubs par la Communauté”, nous relevons “la somme de 80 livres tournois deubs a Gervais Le Normand, son frere”.

Le 19 septembre 1661, Jean Normand, veuf de Jacqueline Vivray, convolait en second mariage à Québec, avec Romaine Boudet (1643-73), fille de Pierre Boudet, Me Cordonnier au bourg d’Orgeuil proche Rouen, et de Marguerite Liembray. (Contrat de mariage, le 11 septembre 1661, gr. Audouard).

Et le 7 avril suivant (1662, même gr.), Jean Le Normand et Romaine Boudet, sa femme, déclaraient s'être "faict donation au survivant d'eux deux de tous leurs biens en cas qu'il n'y ait d'enfant issu et procréé de leur mariage (et) qu'ils entendent en outre qu'ycelle donation soit insinuée (enregistrée)".

Le 11 juillet 1662 (gr. Audouard), "Jean Le Normand (époux de Romaine Boudet), habitant proche Kebecq, sur la Grande Allée", cédait à Gervais Le Normand, son frère, pour la somme de 240 livres, payable en un an, "toutes les terres, maison et concessions, qui sont de present bastyes en la coste et seigneurie de Nostre Dame des Anges, a luy appartenant par concession des RR. PP. Jésuites". Cette vente affectait donc deux terres contiguës, respectivement concédées à Jean Normand personnellement, le 10 mars 1658, et à Pierre Le Normand-dit-la-Brière (pour Jean Le Normand, son oncle), le 22 avril de la même année (gr. Vachon).

Le 15 mai 1663 (gr. Audouard), par l'entremise de Jean-François Bourdon de Dombourg, leur procureur, les RR. MM. Ursulines concédaient à "Jean Normand... certain demi arpent de terre vis a vis leur maison et couvent, tenant d'un costé aux terres des dites Meres, et d'autre, a la place appartenante a Charles Philippeau (Philippon)", à elles appartenant par donation de feu Messire Guillaume Vignal, prêtre, leur chapelain, par devant Audouard, notaire. La bienheureuse Mère Marie-de-l'Incarnation apposa sa signature à l'acte en question, en qualité de dépositaire de sa communauté.

Le 17 novembre 1663, le Conseil Souverain donnait gain de cause à Gervais Normand contre Jacques Boissel, défendeur, qui était condamné à lui payer, pour la vente d'une vache, 58 livres 10 sols "et aux despens moderez a 30 sols" (cf: J. et D. du C.S., vol. I, p. 62).

Nous perdons la trace de Gervais Le Normand après le dimanche, 3 août 1664, alors qu'il prit part, avec plusieurs autres notables du pays, à l'élection d'un syndic, qui avait lieu dans la chambre du Conseil Souverain, à Québec (cf: *ibid*, p. 250). Nous verrons qu'il mourut avant le 26 juin 1668, et fort probablement avant 1666-67, puisqu'il n'est pas mentionné aux recensements qui eurent lieu, ces années-là.

Le 7 avril 1665, comparaissaient devant le notaire Pierre Duquet, à Québec: Jean Normand (remarié à Romaine Boudet) et Pierre Vivier (1638-1702) "accuse de la succession de deffuncte Jacqueline Vivier, sa soeur (décédée, en 1661), femme dud. Jean Normand". Comme "la moitié des biens meubles et immeubles ainsi délaissés appartenoit aux héritiers de lad. deffuncte, Jean Normand promettoit de payer au dit Vivier la somme de 500 livres tournois, tant pour luy (dit Vivier) que pour ses coheritiers".

Ce frère de feu Jacqueline Vivray (ou Vivier) était passé au Canada, en 1662 ou 1663. En effet, nous avons vu que la défunte n'avait pas d'héritier au pays, à la fin de juillet 1661, et il passa son contrat de mariage, chez le notaire Pierre Duquet, à Québec, le 4 février 1664. "Pierre Vivier, fils de deffuncte Gregoire Vivier et de Clemence Adjourne (?), du bourg Tiré, évesché de Luçon", épousa à Québec, le 16 février de l'année suivante (1665), Marguerite Roy, fille de Mathurin et de Marguerite Bire, de la paroisse de Notre Dame de Cogne, évêché de La Rochelle, en présence du dit Mathurin Roy, de Jean Le Normand et de Pierre Normand (dit-la-Brière).

L'an 1666, le 25 avril, décédait: "en la Communion de Nostre Sainte Mere l'Esglise, Jean Le Normand, Charpentier, apres avoir reçu tous les Sacrements; et le mesme iour, a esté enterré au cimetièrre de cette paroisse (de Québec)". Aucun enfant n'était né des deux mariages de feu Jean Normand. Le 5 juin suivant (1666), Romaine Boudet, veuve de Jean Normand, convolaît en secondes noces, à Québec, avec le notaire Romain Becquet (1637-82).

Le 30 août 1666 (gfe Duquet), Me Romain Becquet et Romaine Boudet, sa femme, transportaient à dame Marie-Barbe de Boulogne, veuve de Louis d'Ailleboust, "Un emplacement scis en la haulte ville de Québec, joignant d'un costé aux RR. MM. Ursulines, et dautre costé aux terres des heritiers de deffunct Charles Philippeau", tel que porté par le contract d'acquisition (le 15 mai 1663) (gr. Audouard).

Romaine Boudet, veuve de Jean Normand, remariée au notaire Romain Becquet, mourut après sept ans de ménage avec ce dernier et fut inhumée à Québec, le 29 août 1673.

Le 19 octobre 1666, Pierre Normand (dit-la-Brière), maître-taillandier à Québec, déclarait au notaire Michel Filion, de Beauport, "avoir fait acquisition, par devant (Me Pierre) Duquet, notaire à Québec, le 1er septembre dernier — acte non retracé — de Romain Becquet, notaire, et Romaine Boudet, sa femme, auparavant veufve de feu Jean Normand — l'oncle du comparant — d'une habitation scituée sur la Grande Allée, contenant un et demy arpent de front, sur douze de profondeur, avec maison et grange et la pesche en despendante, moyennant le prix de 825 livres, que pour faire plaisir et prester son nom a Noel Pinguet", à qui il transportait la dite propriété, en lui remettant le contrat d'acquisition, ainsi que le titre de concession "qui en a cy devant esté fait aud. feu Jean Normand par Mess. de l'ancienne Compagnie", c'est-à-dire aux frères Gervais et Jean Les Normand, à Paris, le 29 mars 1649.

Enfin, le 26 juin 1667, "Jean Le Normand (1636-1706), habi. de la seig. de Nostre Dame des Anges, et Anne Le Laboureur, sa femme, vendaient (pour la somme de 650 livres, payée comptant) a Nicolas Dupont Esq., Sr de Neuville (1632-1716), Une Concession scise sur la Grande Route qui va de Quebec au Cap Rouge, contenant 1½ arpent de terre de front et de profondeur jusques au fleuve St-Laurent, avecq une maison et une grange qui sont bastyes sur lad. Concession, avecq la pesche au devant et les agres d'Ycelle; joignant lad. concession, d'un costé au Sr Noel Pinguet — l'ancienne terre de feu Jean Normand, frère de feu Gervais — et d'autre costé, a Pierre Soumand (r) e, d'un bout aud. fleuve St-Laurent, et d'autre bout a la grande route; auxd. vendeurs appartenant a cause de la Concession qui en a esté faite a deffunct Gervais Lenormand, pere dud. vendeur, par Mess. de la Compagnie, en datte du 29 de mars 1694" — même titre de concession que ci-haut.

Les œuvres de l'abbé Bertrand de La Tour

J'avais lu, il y a quelque temps que des "Mémoires" de l'abbé de La Tour, grand vicaire de Québec, de 1729 à 1731, étaient conservés à Blois, au presbytère de la cathédrale Saint-Louis. (1)

Grâce à la bienveillance et à la compréhension du chanoine Gallerand, docteur ès lettres, ancien professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Blois, j'ai pu me rendre compte de l'inanité de cette tradition. Le chanoine Gallerand a consulté pour moi, il m'a fait voir le catalogue de la bibliothèque de la cathédrale. Pas de manuscrits. Mais au nom de l'abbé de La Tour, l'indication de ses "œuvres complètes". Nous nous sommes transportés, M. Gallerand et moi, au presbytère. Nous sommes montés à la bibliothèque, logée au dernier étage, et c'est ainsi que j'ai pu prendre la liste de tous les volumes constituant, dans ce fond, le rayon La Tour.

Je la reproduis ci-dessous. Elle est intéressante. La Bibliothèque Nationale à Paris ne possède qu'une faible partie des écrits sortis de la plume de l'abbé de La Tour (Voir le *Catalogue général des Imprimés*, t. LXXXIX, col. 965-967).

(Sans nom d'auteur). *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires sur le théâtre*. Avignon. Marc Chave. 1763-1776. 20 livres en 7 vols.

Oeuvres de M. l'abbé de La Tour.

- t. I. 2nd partie. Cologne. J. F. Motrens. 1768.
- t. III. 2nd. partie. Cologne. J. F. Motrens. 1778.
- t. IV. 2nd. partie. Cologne. J. F. Motrens. 1779.
(Discours Académiques)

- t. I. 1e partie. Cologne. J. F. Motrens. 1777.
(Sur l'état religieux)

(1) L. Bertrand *Bibliothèque Sulpicienne*, III, p. 184.

t. XXV. Cologne. J. F. Motrens. 1777.
(Sur la foy)

Mémoires sur la vie de M. de Laval, 1er évêque de Québec.
Cologne. J. F. Motrens. 1761.

Vie du frère Irénée des Ecoles Chrétiennes. Eloge historique de M. de Champflour, évêque de Mirepoix, et abrégé de la vie de M. Bourdoise, 1er prêtre à Saint Nicolas du Char-donnet. Avignon. Domergue. 1774.

Apologie du pape Clément XIV (Ganganelle). Paginée 1-142.
Avignon. M. Chave. 1777.

A la suite est reliée :

Mémoires du P. Timothée, capucin, évêque de Berite. Paginée 1-216.
Avignon. Chastanier. 1774.

Lettres sur les remontrances des Parlemens et réflexions sur la notoriété de fait et de droit. Paginée 1-166.
Avignon. Chastanier. 1753.

A la suite est relié :

Traité de l'étendue locale des censures. Sans titre. Paginée. 1-298. S. 1.n.d.

CE QUI COMPTE

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies. Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière. Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, plus de \$400,000,000

549 bureaux au Canada

15 succursales à Québec

La famille Saint-Denis, de Laprairie

Par JEAN-JACQUES LEFEBVRE

*Conservateur des Archives
Judiciaires de Montréal*

TANGUAY, au volume VII de son *Dictionnaire Généalogique* ... contrairement à sa méthode courante, a conduit la filiation de quelques familles jusqu'au début ou au milieu du XIXe siècle, comme dans le cas des Rouillard-Saint-Cyr, Routier, Roy-Desjardins-Lauzier, Sanche, Sénécal, Séré, Simard, Simon-Cimon, Simoneau, Saint-André (Achim), Saint-Arnaud (Bertrand), Saint-Denis, Sainte-Marie et tant d'autres.

Deux familles SAINT-DENIS se trouvent aujourd'hui dans le district de Montréal. La plus ancienne descend de Jacques DENIS, un Normand de Caen, qui se maria à Lachine quelques mois avant le massacre de 1689, et semblait vivre encore à la Pointe-Claire, en 1725. A partir de ses petits-enfants, la majorité de ses descendants ont été connus sous le patronyme de SAINT-DENIS, déformation populaire et peut-être ironique de son patronyme original de Denis.

Les autres SAINT-DENIS descendent de JEAN BIRABIN marié en 1730 à Lachine également. Comme il venait de la paroisse Saint-Denis de Paris, son surnom devient facile à comprendre.

L'ABBE JOSEPH SAINT-DENIS (1846-1927)

De Jean BIRABIN-SAINT-DENIS descend, en particulier, notre contemporain, l'abbé Joseph Saint-Denis, né à Montréal en 1846, ordonné en 1884, qui fut six ans curé (1899-1905) de St-Basile de Chambly. Fervent généalogiste, peut-être l'abbé Saint-Denis communiqua-t-il ses notes à Tanguay? Je l'ai connu sur le tard, vers 1925. Il était alors retiré chez les Soeurs Grises, rue Guy, à Montréal. Il est décédé à Montréal le 10 avril 1927. C'était un homme très civil, assez court, à la physionomie ouverte, à la poignée de main chaleureuse. Je sais qu'il était en relations suivies avec Aegidius Fauteux. Il com-

pila ou publia un ordo liturgique à l'usage du diocèse de Montréal.

Pour ajouter une fois encore à Tanguay, les notes suivantes n'ont que le mérite de compléter la filiation des descendants de Jacques Denis-Saint-Denis, qui s'établirent dans le comté de Laprairie aux XVIII^e et XIX^e siècles.

1. — DENIS-SAINT-DENIS, Jacques, fils de Michel et de Catherine Tellier, né vers 1657 à Saint-Julien de Caen (Normandie) épousa à Lachine le 22 février 1689

GAUTIER, Anne, née à Lachine le 27 février 1676, fille de Pierre G. et de Charlotte Roussel, décédée à Pointe-Claire en - - - janvier 1753.

Jacques Saint-Denis mourut entre 1725 et 1729. L'endroit de sa sépulture n'a pas été retrouvé de nos jours.

11. — DENIS-SAINT-DENIS, Charles, né le 13 octobre 1709 à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île (dite aujourd'hui, de Bellevue), épousa à Montréal le 17 janvier 1719

DANNY, Marie, née à Montréal le 3 janvier 1708, fille de Jean D. et de Anne Badel, décédée à Montréal en - - - février 1733.

Charles Saint-Denis convola à Lachine le 14 janvier 1737 avec Elizabeth Picard (1718-1798). Habitant du Coteau Saint-Pierre (aux environs de Ville Saint-Pierre-aux-Liens, aujourd'hui), il mourut le 16 mai 1775. Son acte de sépulture est à la paroisse Notre-Dame de Montréal.

111. — SAINT-DENIS, Joseph, né à Montréal le 21 avril 1731, épousa à Laprairie le 23 avril 1759

RAINVILLE, (Marie-Anne) Agathe, née à Montréal le 5 avril 1739, fille de Charles (1678-1742) et de Marguerite GODIN, décédée à St-Philippe le 5 mars 1793.

Agathe RAINVILLE était la soeur, entre autres, de Louis RAINVILLE, (1725-1803), capitaine de milice de Laprairie et le beau-père du capitaine Antoine Lecomte-Dupré (1747-1830).

Joseph Saint-Denis s'établit à St-Philippe vers 1762 et y mourut le 5 mars 1794.

L'inventaire des biens de la communauté Saint-Denis & Rainville fut dressé le 21 septembre 1794 par Ignace Bourassa, notaire.

Joseph SAINT-DENIS est la tige des familles Saint-Denis des comtés de Laprairie et Napierville. De son mariage avec Agathe Rainville naquirent trois filles :

AGATHE, née à Laprairie le 5 février 1760, mariée à St-Philippe en 1779 à J.-B. ROBERT ;

CATHERINE, mariée à St-Philippe en 1790 à Joseph LAMARRE ;

RENEE, née à St-Philippe le 6 mai 1778, mariée à St-Philippe en 1797 à Charles BABEUF ; et six fils dont quatre laissèrent de la descendance. Ce sont :

JOSEPH, né à St-Philippe le 2 juin 1762, marié à St-Philippe le 26 avril 1785 à Marie BISAILLON, remarié à St-Philippe le 30 janvier 1797 à Françoise PROVOST ;

PAUL, né à St-Philippe le 8 janvier 1764, marié à St-Philippe le 20 août 1787 à Marguerite JOLIVET ;

JEAN-BAPTISTE, né à St-Philippe le 7 octobre 1769, marié à St-Constant le 16 janvier 1792 à Catherine FONTAINE ;

PIERRE, né à St-Philippe le 3 juin 1774, marié à St-Philippe le 23 avril 1798 à Louise GIBEAU ;

FRANCOIS, né à St-Philippe le 24 juin 1772, marié à St-Philippe le 16 février 1801 à Angélique MENARD, dont deux fils, Paul et François, apparaissent à un acte de donation reçu par P. Lanctot, notaire, le 12 mars 1827 ; François Saint-Denis et Angélique Ménard sont alors de Napierville ;

LOUIS, né à St-Philippe, le 15 octobre 1785, marié à St-Philippe, le 12 octobre 1807, à Geneviève MOMBLEAU.

Ces derniers, Louis et François SAINT-DENIS, ne semblent pas avoir eu de descendants en ligne masculine à se marier dans le comté de Laprairie.

De l'union de Joseph SAINT-DENIS (IV) et de Marie BISAILLON, naquirent :

BARTHELEMY, qui épousa à Laprairie le 2 septembre 1816 Marguerite LERIGER de LAPLANTE,

MARIE, (1786-1803) mariée à St-Constant le 24 novembre 1800 à François LEFEVRE (1774-1867).

Du mariage de Paul SAINT-DENIS (IV) et de Marguerite JOLIVET, naquirent :

JOSEPH, (V) marié à St-Philippe le 11 janvier 1813 à Félicité CHENAÏL (Schneid?);

PIERRE, (V) marié à St-Philippe le 19 septembre 1825 à Thècle LAMARRE;

FRANCOIS, (V) marié à St-Philippe le 19 novembre 1838 à Claire LACAÏLLE.

A la 6e génération, Basilisse SAINT-DENIS (1839-1921), fille de François S.-D. et de Claire LACAÏLLE, épousa à Laprairie en 1860 Isaac AUDET.

Son frère, Emilien (VI) épousa en la même paroisse, le 25 novembre 1878, Marie DUBUC.

Joseph, (VI), fils de Joseph SAINT-DENIS et Félicité CHENAÏL, se maria, encore mineur, à St-Philippe le 24 septembre 1832 à Marie CONTANT.

Son frère, François-Xavier, épousa aussi à St-Philippe le 16 octobre 1837 Archange VANCHESTEIN.

Enfin leur soeur, Sophie, (1814-1890), épousa à St-Philippe en 1840, Théophile GUERIN, un neveu de Vital Guérin (1810-1870) l'un des pionniers de Saint-Paul, Minnesota.

Le fils de Sophie Saint-Denis et de Théophile Guérin, le Dr Benoni GUERIN, (1844-1925), marié à St-Jacques-le-Mineur en 1871 à Delphine NORMANDIN, exerça sa profession plus de cinquante ans en cette paroisse. Le Dr Guérin est le père, entre autres, de notre contemporain, le juge Charles-Edouard Guérin, de la Cour des sessions de la paix de Montréal.

Paul SAINT-DENIS (peut-être le fils de François (IV) et d'Angélique Ménard?) épousa vers 1812 Rosalie MARTIN. Leur fils, Paul, se maria à St-Philippe le 16 avril 1839 à Lucie SENEAL.

Issu de ces derniers, Napoléon-Paul SAINT-DENIS (1839-1915) contracta mariage, le 25 mars 1863, au même village de St-Philippe, avec Rose PELADEAU, fille de Edouard P. et de Marie Bunker, et petite-fille de Guillaume Péladeau (1773-1843), premier capitaine de milice de St-Philippe en 1815. Paul Saint-Denis vécut à Boston, Mass., pays des ancêtres maternels de sa femme.

IV. — SAINT-DENIS, Jean-Baptiste, né à St-Philippe le 7 octobre 1769, fils de Joseph Saint-Denis et de Agathe Rainville, épousa à St-Constant le 16 janvier 1792 FONTAINE, Catherine, née à Montréal le 9 août 1773, fille de Louise Massy et de François Fontaine (qui s'étaient mariés à l'église du Christ de Montréal le 8 juillet 1769). François Fontaine (décédé à La Tortue en 1818) fut le premier meunier à La Tortue, en 1783, du seigneur de La Salle, Simon Sanguinet, qui le nomma en son fameux Testament.

Jean-Baptiste Saint-Denis mourut prématurément à St-Philippe le 24 février 1805. A la tutelle passée à Montréal le 5 mars suivant à ses enfants mineurs, Charles Babeuf fut nommé tuteur.

Sa veuve, Catherine Fontaine, convola à St-Constant le 29 août 1808, avec Denis Bazière-Langevin. Elle mourut à St-Edouard de Napierville le 16 mars 1858. Elle avait, entre autres, une soeur, Louise, mariée en 1802 à Antoine Roy (La Pensée) (1778-1837), capitaine de milice à St-Philippe en 1832.

V. — SAINT-DENIS, François, né à St-Philippe le 22 mars 1801, fils (unique) de Jean-Bte Saint-Denis et de Catherine Fontaine, épousa à St-Philippe le 21 octobre 1822

ROBERT, Flavie, née à St-Philippe le 11 avril 1805, fille aînée de Jacques R. (1783-1863) et d'Angélique Roy, et petite-fille du capitaine Jacques Robert (1746-1826), l'un

des commandants des milices de St-Philippe pendant les campagnes de 1812-13.

Flavie ROBERT était également la nièce du capitaine Joseph ROBERT, (1780-1839), l'une des douze victimes de l'échafaud pendant les Troubles de 1837-38. Elle mourut à St-Rémi le 24 mai 1890 et y fut inhumée. Son mari, François SAINT-DENIS, décédé le 8 décembre 1879, avait été inhumé à St-Michel de Napierville.

François SAINT-DENIS, témoigna au procès du Patriote Joseph Robert & al. Il y déclara avoir été fait prisonnier en revenant de Montréal dans la nuit du 3 novembre 1838 par les assaillants de la Maison Vitty.

Il avait érigé à La Tortue une belle maison de pierre qui est encore habitée par l'une de ses arrière-petites-filles.

ISSUS DU MARIAGE *SAINTE-DENIS & ROBERT* (TOUS NES A SAINT-PHILIPPE)

FLAVIE, née le 12 mai 1826, mariée à Saint-Philippe le 21 février 1843 à Paul DUPUIS, petit-fils de Louis-Albert Dupuis (1731-1805) le plus ancien (1775) capitaine de milice de Saint-Philippe.

JOSEPH, (VI) né le 15 septembre 1830, marié à Saint-Philippe le 14 janvier 1856 à Esther MONET (1838-1919), décédé à Saint-Michel de Napierville en 1906.

AURELIE, née le 30 janvier 1832, mariée à Saint-Philippe le 24 septembre 1850 à Edouard BRUNEAU (1821-1887), décédée à Laprairie le 30 novembre 1911, inhumée à St-Philippe.

OLIVE, née le 30 mars 1835.

CECILE, née le 21 juin 1839, mariée à Saint-Rémi de Napierville en 1868 à François (FEITH) FAILLE, de Saint-Jean-Chrysostome-de-Châteauguay.

THOMAS, né le 24 juillet 1841, marié à St-Rémi de Napierville le 6 octobre 1862 à Adeline WEILBRENNER. Fabricant de chaussures, il vécut à Manchester, N. H., jusque vers 1892, puis à Winooski, Vermont.

NOEL, né le 24 décembre 1842, marié à Saint-Philippe le 27 février 1865 à Rosine ROBERT.

JEAN-BAPTISTE (VI), né le 25 mai 1846, marié à Saint-Constant le 2 octobre 1871 à Marie LETOURNEAU, décédé à St-Rémi en 1933.

La fille de ces derniers, EMMA, épousa en 1907 Wilfrid SAINT-DENIS (v. plus loin).

Alexandre SAINT-DENIS (VII) (1858-1936) (fils de Joseph Saint-Denis et de Esther Monet) vécut dans l'Ouest américain comme ses frères, JOSEPH (1857-1930) et MAXIMILIEN (1864-1934). Après avoir séjourné quelques années au Michigan, il se maria à Saint-Michel de Napierville le 30 janvier 1883 à Emma CARDINAL (1855-1928).

Du mariage *SAINTE-DENIS & CARDINAL*, sont nés entre autres :

ALEXANDRE, né à Saint-Michel de Napierville, le 21 novembre 1884, professeur de mathématiques au Collège Bourget de Rigaud, 1912-14;

Comptable agréé; directeur, puis secrétaire de la Société d'agriculture du comté d'Hochelaga; maire de Ville St-Michel (de Montréal), 1926-1930.

WILFRID, (VIII) né à Saint-Michel de Napierville le 29 mai 1886, marié à Montréal (paroisse de l'Immaculée-Conception), le 29 mai 1907, à Emma SAINT-DENIS, (1886-1932) (fille de Jean-B. Saint-Denis et de Marie Létourneau, précités).

MGR MARCEL SAINT-DENIS, D.S.O.

Le fils aîné de Wilfrid et d'Emma SAINT-DENIS, Marcel SAINT-DENIS, né à Montréal (paroisse de l'Enfant-Jésus) le 10 avril 1908, grandit à La Tortue. Il reçut sa première formation au Collège de Saint-Rémi de Napierville et il fit ses études secondaires au Collège Bourget de Rigaud. Père blanc d'Afrique, il fut ordonné prêtre à la Cathédrale Saint-Augustin de Carthage le 29 juin 1936. Il poursuivit des études

supérieures de linguistique à l'Université de Londres. Major-abbé et aumônier en chef des troupes de l'Afrique orientale, à la dernière guerre, il fit les campagnes d'Abyssinie, de l'Inde, de Ceylan et de Birmanie contre les Japonais. Il y gagna, entre autres distinctions, le D.S.O. (Distinguished Service Order).

De retour au Canada en septembre 1946, il était avec les siens à Saint-Mathieu de Laprairie, quand il reçut de Rome, en 1947, sa nomination comme Préfet apostolique du Nyassa oriental.

Mgr SAINT-DENIS a trois soeurs et deux frères mariés, dont l'une, JEANNE, épouse de M. Charles-Emile ROBERT, habite (1950) la maison érigée jadis à La Tortue, ou Saint-Mathieu de Laprairie, par son bisaïeul, François SAINT-DENIS.

Déposez régulièrement, le succès est au bout

Solide comme le rocher de Québec



LE FOYER DE L'EPARGNE



Fondée en 1848

La Banque d'Economie de Québec

Siège social: 21, rue St-Jean

12 succursale à Québec et 2 à Lévis

Genealogy of the Bailly de Messein Family in the United States

By EDWARD-C. BAILLY

White Plains
New York

(Continued) (2)

First Generation: Nicolas Bailly de Messein (Quebec)

Second Generation: François-Augustin Bailly de Messein
(Sainte-Anne de Varennes)

Third Generation: Michel Bailly de Messein (Sainte-Anne de
Varennes)

Fourth Generation: Honoré-Gratien-Joseph Bailly de Mes-
sein (Porter County, Indiana, U.S.A.)

Fifth Generation: Alexis Bailly (Grand Haven and Macki-
nac, Michigan; Prairie du Chien, Wisconsin;
St. Peters and Wabasha, Minnesota).

ALEXIS Bailly was the first child and oldest son by the first marriage of Honoré-Gratien-Joseph Bailly de Messein, who in later life was known as "Joseph Bailly" and resided, died and was buried at Baileytown, Porter County, northern Indiana, U.S.A.

Alexis was born on December 14, 1798, at his father's trading post on the Grand River at a place called Little Fort or Grand Haven, Great Northwestern Territory (now State of Michigan), and never lived at the Indiana homestead. At a fairly early age Alexis, with three of his younger brothers, was sent to be educated in Montreal. There, under the direction of one Toussaint Pothier, agent of the Southwest Company, a business associate of his father, he attended a Roman-Catholic school for several years (17). His training there must have been quite thorough, because in after years he was a master of both the French and the English languages, and was also fairly familiar with Latin. His still existing letters are models of composition and of elegant penmanship. In addition, he spoke fluently several Indian dialects (18).

(17) Bowers, 3.

(18) St. Paul Dispatch, Feb. 6, 1909.

While less has been written and published about the life and career of Alexis Bailly than about those of his father, Joseph Bailly, there is ample source material in existence from which the facts can be obtained. Both the Wisconsin and the Minnesota Historical Collections contain numerous letters written by him, and the latter also has the books of account of his fur trading and general store businesses and a sort of diary kept during his early years on the upper Mississippi. A fine portrait of him in oils, painted toward the end of his life, hangs in the Art Gallery of the Minnesota Historical Society at St. Paul, Minnesota.

On the basis of this evidence it is safe to say that he was one of the most prominent and extensive fur traders of the region beyond the Mississippi river, which became the State of Minnesota; and that so far as public affairs were concerned he played a considerably more important part in the settlement of the territory, and in the organization and administration of its first formal government, than Joseph Bailly did in northern Indiana. He really should be ranked with Jean-Baptiste Faribault, his father-in-law, Alexandre Faribault, his brother-in-law, and Henry H. Sibley, his successor as chief factor of the American Fur Company and first Governor of the State of Minnesota, as a founder of the North Star State. However, until quite recent times, it was the fashion among historians and other writers about Minnesota to emphasize the achievements and influence of those pioneers, who were from the States. There is a saying to the effect that it is more important to write the history than to fight the battles.

As a background to the story of Alexis Bailly, it should also be remembered that the region beyond the Mississippi river, which finally became the State of Minnesota, was first explored by the hardy French fur traders and soldiers, such as La Vérendrye, Grosseillers, Radison, Du Luth, La Perrière and La Salle, and missionaries, such as Marquette, Hennepin and Jolliet. It was ceded by France to Spain under a secret treaty to prevent its falling into the hands of the British after their conquest of Canada, but never actually occupied by the Spanish.

In fact, the British actually were in possession for 20 years after 1763. It became American territory as the result of

the defeat of Britain in the American War For Independence, and the later purchase from France by the United States of Louisiana. But it long remained virtually a sort of No-Mans Land in which both British and American fur traders (and the French-Canadian allies of both) carried on their traffic until about the year 1820. In that year the American authorities began for the first time seriously to assert their rule by commencing the construction, at the confluence of the Mississippi and the Saint-Peters rivers, of a military post, Fort Saint-Anthony (19), and of headquarters nearby for an Indian Agent to supervise the relations between the fur traders and the Indians. Settlement by the whites was not to be authorized for many years to come, but the establishment of a very few in the vicinity of the post was tolerated. Jean-Baptiste Faribault was one of them. This little frontier settlement was for a long time known as St. Peters, which name was later changed to Mendota, by which it had been called by the Indians (20). It was at this spot that Alexis Bailly was appointed to his first important position, and married for the first time.

The earliest point in the life of Alexis Bailly at which a reference to him has been found was just before the War of 1812, between the United States and Great Britain. At that time he had just returned to Mackinac from school in Montreal. His father was then residing there with his second wife and young family. A young girl, who then resided at Mackinac, in reminiscences of her old age, describes him as then being a rather pompous young man and a great dandy (21). He must have engaged in the fur trade shortly thereafter, be-

(19) The construction of the fort was begun in 1820 by Lt. Col. Henry Leavenworth, and was completed in 1824 by Col. Josiah Snelling. Soon thereafter, on the recommendation of Gen. Winfield Scott, the name was officially changed to Fort Snelling by order dated Jan. 7, 1825. Folwell, *History of Minnesota*, I; 134-140.

(20) The name St. Peters is a familiar one to students of the history of the Northwest. Before Fort Saint Anthony was built, the river flowing into the Mississippi from the west at this place was known to the French voyageurs as the Saint-Pierre. This was later changed by the American settlers and officials to "St. Peters". The fort, the trading post across the river from it, and the Indian Agency were for many years collectively called St. Peters. In the year 1852, Congress directed that the name "Minnesota", which was the Indian name for this stream, be henceforth used in all public documents referring to it. This beautiful word, meaning cloudy water, was also the name of the new State. Minn. Hist., 8; 29.

(21) E. O. Woods, *Historic Mackinac*, II, 131ff. The word "pompous" used by Mrs. Baird does'nt seem to be quite the right one to describe the self-importance of the returned schoolboy, who was then only about 14 years of age.

cause when next heard from, about 1816, he had become an employe of the American Fur Company at Prairie du Chien on the east bank of the Mississippi river (then Michigan Territory, and afterwards Wisconsin Territory and State) (22). So it is certain that as quite a young man Alexis Bailly went to the region west of the Mississippi river, which at different periods of time had been under the French, the Spanish, the British and the American flags, and which has formed a part of eight different sub-divisions of the United States, viz: the old Northwest Territory, the Territories of Indiana, Illinois, Michigan, Wisconsin, Iowa and Minnesota, and the State of Minnesota (23).

Apparently from the first Alexis Bailly showed considerable aptitude for the fur trade and its accompanying supply business, because in August, 1821, at the age of 23, he was commissioned to conduct a herd of cattle, composed principally of milch cows and horses, from Fort-Saint-Anthony to Lord Selkirk's colony at Pembina on the Red River, in the Winnipeg region, a distance of over five hundred miles. Cattle were in great demand there, and Bailly sold the cows at from \$100 to \$150 each, and the other cattle at proportionate prices. On the return trip in January, 1822, young Bailly's party was greatly annoyed and harassed by Indian war parties, who stole all of their seventeen horses. This compelled them to make their way on foot, in the middle of winter, several hundred miles through a trackless wilderness (24).

Soon after his return from the Red River expedition, which evidently was regarded as having been highly successful, he was made the Chief Factor of the American Fur Company for the Upper Mississippi region, with headquarters at St. Peters, a post which he was to occupy for the next ten years. There he was in charge of an extensive district, which included a number of trading posts on the St. Peters (or Minnesota) river, as well as the Cannon and the Des Moines rivers. He was also connected for a short time with the Columbia Fur Company (25).

(22) Bowers, 4.

(23) See Minnesota Territorial Centennial Exhibition Catalogue, Washington 1949, pp. 2-5.

(24) St. Paul Dispatch, Feb. 6, 1909.

(25) *Idem*. Also see list and descriptions of trading posts in the Minnesota region, given in Minn. Hist., II; 383ff

During his incumbency as Chief Factor, the American Fur Company solidified its position, and at the end of the period had a virtual monopoly of the fur trade in the region.

In 1826 Alexis Bailly was married, first by the Indian Agent at St. Peters and later by a Catholic priest, to Lucy Anne Faribault, daughter of Jean-Baptiste Faribault, pioneer fur trader and settler of Prairie du Chien and St. Peters, and after whom a county of present day Minnesota is named (26). Alexis and Lucy Bailly became the parents of a large family of children, concerning whom more details will be given later.

In October, 1824, Alexis Bailly received a commission from Lewis Cass, Governor of Michigan Territory, appointing him Register of Probate for Crawford County, of which Prairie du Chien was the County Seat (27). This necessitated frequent trips from St. Peters to Prairie du Chien, a distance of nearly 300 miles, and apparently the Baillys made their residence at the latter place part of the time during the next 10 years. In September, 1827, Alexis acquired a farm in that vicinity, which is referred to in his correspondence as the "Grand Farm", and shortly thereafter started building a large house there. This occasioned much correspondence with his lawyer, H. S. Baird of Green Bay, and with his former partner at Prairie du Chien, the well-known trader J. H. Lockwood.

For the next 10 years, Alexis Bailly took an outstanding part both in the fur trade and in public affairs generally. The nature and extent of his business is indicated by reports of the Indian Agent now preserved in the National Archives at Washington, D. C., and accounts, invoices and correspondence

(26) Jean-Baptiste Faribault was born at Berthier-en-Haut, Canada, on Oct. 19, 1775, and came from a prominent Quebec family. P. G. Roy, *La Famille Faribault*. He married Pelagie, daughter of François Kinie and a woman of the Sioux tribe. He was first an employé of the British concern known as the Northwest Company, in the western regions, which later became the States of Iowa and Minnesota, and lived at Prairie du Chien, where his daughter Lucy Anne (the first Mrs. Alexis Bailly) was born. Sometime after 1816 he entered the employ of the American Fur Company, and about 1820 moved to St. Peters, and henceforth made that his permanent residence.

The County of Faribault, Minnesota, is named after him, but the City of Faribault in that state is named after his son, Alexander, who was its founder.

(27) After the present State of Michigan had been set apart and admitted to the Union, the remainder of the former Territory of that name became the Territory of Wisconsin, and Crawford County of the latter embraced most of present day southern Minnesota.

in the Minnesota Historical Society Collections at St. Paul, Minnesota.

Of the seven traders above-named, besides Alexis Bailly, at least five were subtraders under him, so that it is evident that he and his subtraders had more than three fourths of the capital invested and an equal proportion in value of the returns made for that Agency, during the period covered. One unusual item to be noted in the report is "Swan Skins".

Another typical example from the Bailly papers, showing the kinds of goods used in trade, is an invoice for merchandise delivered to "Alex'r Farribault for the Cannon River Adventure on the Bois Plumé fort acct & risk of Bailly Outfit 1828". This includes blankets, black silk handkerchiefs, ear bobs, arm bands, garters, combs, needles, mock garnets, strouds (a kind of cloth), guns, powder, lead, cartouche knives, scalpors, tomahawks, candles corn, flour, pork, whiskey and wampum (28).

Several other interesting facts about the early fur trade in the Minnesota region are set forth in an article which appeared in the Wabasha County Herald (Minn.) of August 12, 1926 (29), which reads in part as follows:

"They said in Minnesota years ago that Wheat was King, * * * And now that ancient halo, too, must go. For business records kept in crabbed hand on faded page well nigh 100 years ago are proof today that lowly muskrat and not wheat was King in Minnesota's really early youth. It was in Wabasha * * * that these old records proving beyond peradventure of a doubt the muskrat's early reign now repose.

"They are the ledger and book accounts kept in the late twenties and the early thirties of the Nineteenth Century by Alexis Bailly, one of the adventurers who ranks with Sibley and with Faribault both his friends, as a founder of the North Star State (30). The entries in those books recall in stilted tradesman's phrase the details of Bailly's early dealings with the Indians. The name of each warrior who held transactions

(28) Minn. Hist., 8; 179.

(29) Originally printed in a series of historical vignettes entitled "Gopher Trails", which appeared in the St. Paul Dispatch. The gopher, a sort of ground squirrel, is the State mascot.

(30) Popular name for Minnesota.

with the Bailly post is there, the things he purchased, leggings, red cap, breech clout, or gun and ax and spear; and tell of how he made his payment to the store in skins of muskrat, raccoon, or deer.

"Only, in the Bailly books there is no mention anywhere of values measured by the standard one knows now of dollars and cents. Instead, the muskrat is fixed the unit of all commercial valuations. A gun was worth 100 muskrat skins, a blanket 40, a tomahawk 15, a pair of leggings 12, and so on down the line. The muskrat was the recognized medium of exchange. All other pelts were rated in accordance with this standard, a deer skin being valued at from 4 to 10 muskrat skins, depending on its condition; a marten was worth four, while a mink was of equal value with the muskrat hide.

"And thus by the entries in the old books, among the first, if not the first record of accounts ever kept in Minnesota, is the theory belied that Wheat was the first commercial monarch of the infant state. It was, instead, on the muskrat's back that the burden first lay of destiny for a commonwealth."

By reason of his position as Chief Factor at St. Peters, Alexis Bailly was brought into contact with all of the important men of the locality. Many of the well-known fur traders of the period held sub-licenses under him, as for example Louis Provençalle, Joseph R. Brown, Joseph Rolette, Joseph Renville, La Bathe and the Faribaults. He carried on an extensive correspondence with H. S. Baird of Green Bay, with Ramsey Crooks, President of the American Fur Company, and with the Indian Agent, Lawrence Taliaferro. He was well acquainted with the early missionary priests and prelates, including Father Lucian Galtier, who erected the first log chapel on the site of the present capital city of Minnesota which gave it its name of Saint Paul; Mgr. Augustin Ravoux, who with the aid of the Faribaults translated various prayers and hymns of the Catholic liturgy into the Sioux language, and built the permanent stone church of Saint Peters at Mendota; and Bishops Loras and Crétin.

The Commandant at the fort was Colonel Josiah Snelling, in whose honor the name had been changed from Fort Saint Anthony to Fort Snelling. Alexis Bailly's relations with

him were always most amicable. But he was constantly at loggerheads with the Indian Agent, Major Lawrence Taliaferro, in whom was vested the authority or licensing fur traders and for the general supervision of their dealings with the Indians. This man Taliaferro had been an army officer, and appears to have been a narrow-minded, bigoted martinet, who was particularly contemptuous of and spiteful towards the traders of French-Canadian origin. His attitude in this respect, as expressed in his own words, is revealed by one of his letters in which he referred to them as "these Mississippi demi-civilized Canadian mongrel English-American citizens" (31).

Major Taliaferro seems to have had a special dislike for the Faribaults and for Alexis Bailly, and to have endeavored in every possible way to thwart their projects. It is really a credit to the character of Alexis Bailly that he refused to knuckle under to this petty despot, but on the contrary fought him too hand nail. Taliaferro has to some extent succeeded in besmirching the reputation of Bailly by the charge that he tried illegally to smuggle in forbidden whiskey for the Indian-**for which offence he was cashiered by his employer.** Because of his official position, this charge of the Indian Agent has been accepted without much question by most of the latter day historians, whose latent prejudices are much the same as those of Taliaferro. It has been well said that nearly all recorded history retains elements of personal bias.

An examination of the whole record regarding this transaction shows that the liquor in question was brought in by Bailly in 1826, consigned to J. B. Faribault under special license from Nicolas Boilvin, the Indian Agent at Prairie du Chien, and was duly reported to the military commandant, Colonel Snelling; Taliaferro, nevertheless, arbitrarily ordered it to be seized and condemned, which was done; subsequently it was in fact returned to the American Fur Company's agent at Prairie du Chien; the Company stood by its factor loyally, and made a number of secret attempts to have Taliaferro removed from his position; Bailly, far from admitting that there was anything wrongful in what he had done, later brought suit against Taliaferro for \$5,000 damages; and it was not

(31) Folwell, I; 133n.

until 1834, some eight years later that Bailly left the employ of the Company by resignation rather than removal (32).

On the basis of the above described controversy, and the Indian Agent's version of the facts, some historical writers have jumped to the conclusion that Alexis Bailly had no scruples about debauching the Indians with whiskey in order to defraud them in trade. That is a gross slander, for not only was he a kinsman of the Indians both by descent and by marriage, and so anything but predisposed to cheat them in business dealings, but also his family bible contains refutation in the form of a number of pledges to abstain from the use of intoxicating liquors, which he caused some of his Indian customers to sign.

In 1834, after more than ten years in the position, Alexis Bailly resigned as Chief Factor of the American Fur Company at St. Peters and was succeeded by Henry H. Sibley. He later said that during his incumbency he had made over \$200,000 profit for his employer. He perhaps foresaw what was coming, for the fur trade was already on the decline, and it was only a few years later (1842) that the American Fur Company went bankrupt, and was taken over by Pierre Chouteau & Sons of St. Louis Missouri (33).

As showing that Bailly bore no rancor either against the Company or his successor, the latter in his unfinished autobiography has recorded the friendly manner in which he was met at Prairie du Chien by Bailly and guided through several hundred miles of wilderness to St. Peters. There he found the little hamlet situated in an amphitheater between the river bluffs, just a group of log buildings the most pretentious of which was Bailly's home. Around this were grouped dwellings for the blacksmith, the carpenter, and for the voyageurs. For the first six months after his arrival, Sibley made his home with the Baillys and they became fast friends (34).

(32) Folwell, I; 166n; Minn. Hist. Coll. 6; 203; Belliveau, *The Life of Alexis Bailly — Minnesota Pioneer* (Thesis for M. A. degree, University of Minnesota), pp. 6-8.

(33) Nute, *The Voyageurs*, 188; Minn. Hist., II; 324, 376-7, 383. It is interesting to note that in some years Bailly brought as many as 80 voyageurs from Montreal to transport his goods and furs.

(34) Folwell, I, 159.

Until 1837 there was practically no land open for settlement by white people in what is now Minnesota. It was still regarded as belonging to the Indians. When Wisconsin Territory was organized, in 1836, with the Missouri river as its western boundary, its authorities were prompt to demand extension of the area available for settlement. As a result Governor Dodge, as acting commissioner for the United States, on July 29, 1837, negotiated a treaty for this purpose with the Chippewa bands at Fort Snelling, and two months later Secretary of War Poinsett concluded a similar treaty with the Sioux. These were ratified by the Senate in 1838, and opened up a considerable area surrounding the confluence of the St. Peters and Mississippi rivers for white settlers (35).

Following the signing of these treaties, a delegation of some twenty Sioux chiefs and headmen and several leading fur traders, among whom were both Sibley and Alexis Bailly, went to Washington to advocate ratification of the same, in which they were successful. On this occasion Bailly also appeared as advocate for the claim of his Mother-in-law, Mrs. Pelagie Faribault, to Pike's Island, located at the junction of the Minnesota and the Mississippi rivers, adjacent to both St. Peters and Fort Snelling. This claim has become rather a cause celebre in the history of Minnesota, and, therefore deserves more than cursory mention.

As previously stated, Jean-Baptiste Faribault was one of the outstanding personalities among the early fur traders of the old Northwest Territory. In 1919, when Lt. Col. Henry Leavenworth arrived with his soldiers to construct Fort Saint Anthony, he was so impressed with Faribault's intelligence and knowledge of the Sioux language and customs, that he urged the latter to move his business and residence to the neighborhood of the new post. Consequently, in the Spring of 1820 Faribault located on Pike's Island, where he built his cabin and store-house. The earliest map of Fort Saint Anthony and surroundings that has been preserved shows clearly

(35) This map, which must have been made prior to 1825, when the name of the fort was changed to Fort Snelling, is in the National Archives at Washington, D. C.

marked on Pike's Island "Mr Ferribault's Fields" and house (36).

Faribault was most helpful to Col. Leavenworth in obtaining the consent of the local Sioux chiefs to a treaty, made August 9, 1820, by which the lands necessary for the fort and military reservation were ceded to the government; and it was because of Leavenworth's gratitude for these valuable services that he permitted a clause to be inserted therein reserving Pike's or Faribault Island to "Pelagie Faribault wife of Jean Baptiste Faribault and to her heirs forever, the said Pelagie Faribault being a daughter of Francois Kinie by a woman of our nation".

Faribault and his family occupied the island for some time, until the hostility of the Indian Agent, Major Taliaferro, previously mentioned, brought about their eviction by the War Department under the claim that the island was a necessary part of the military reservation. Faribault thereupon moved to the village of St. Peters, nearby, and built a substantial stone house, probably the first of the kind in the region, which is still standing and has recently been restored by the Minnesota Highway Commission (37).

So in 1837 Alexis Bailly and one Samuel C. Stambaugh, the latter a business associate in the fur trade, brought forward the hitherto unratified Leavenworth Treaty of 1820, and asked for recognition of the reservation therein of Pike's Island to Mrs. Faribault. They failed to get that provision confirmed, but nevertheless continued their efforts, and in 1839 obtained an agreement from Secretary of War Poinsett to purchase the island from the Faribaults for the agreed price of \$12,000.

Thereupon, the malicious Taliaferro bethought himself of an earlier treaty made with the Indians in 1805 by the explorer, Lieutenant (afterwards General) Zebulon M. Pike, for

(36) There is some doubt as to which was built first: Faribault's house or that of Henry H. Sibley, nearby, which was built in 1835, and which is now maintained as a museum by the Daughters of the American Revolution. If as stated above, the Faribault house was built shortly after the removal from Pike's Island, for which there is authority, then it must have antedated the Sibley House by more than ten years.

(37) The above account is based on an article, which appeared in the Minneapolis Journal of April 27, 1930, and on accounts in Holcombe and in Minnesota History.

the establishment of a military reservation in the neighborhood of Saint Anthony's Falls, and claimed that by virtue thereof Pike's Island had previously to the making of the Leavenworth Treaty already become government property. This protest caused the timid Poinsett to refuse to recognize the appropriation that had been made by Congress to carry out his own agreement of purchase.

Again, in 1840, the Senate had the matter before it, this time apparently with the support of the Secretary of War, but still nothing came of it. From time to time thereafter, either the Senate or the House of Representatives, but never both concurrently, approved the claim. Mrs. Faribault died in 1847, and for some years thereafter her husband continued to press the matter, until his own death. From 1856 to 1930 the claim lay dormant, when it was again revived by descendants of the Faribaults named Ortman. Whether they met with any success is not known. (38)

Another political enterprise in which Alexis Bailly was engaged with Stambaugh, about this same time, was a project for the division of the Sioux half-breed reservation that had been set apart by a treaty of 1830. The whole matter hinged on the meaning of the term "half-breed". If it was to be interpreted as meaning any proportion of Indian blood, then the division would be possible. Again the redoubtable Taliaferro, this time with an ally named Martin McLeod, tried to stand in the breach and block Bailly's proposal, but for once in vain. Bailly and Stambaugh found help from Senator James Buchanan (afterwards President of the United States), and in March, 1839, the War Department finally permitted the division.

(38) Belliveau, 10-11.

(To be Continued)

Procuration de l'Hôtel-Dieu de Québec à Sébastien Cramoisy

(Audouart N. R., le 12 octobre 1652)

PARDEVANT Guillaume Audouart Nore en La Nouvelle France Resident a Quebecq et tesmoingts soubse Furent pntes en leurs personnes Les Reverendes Meres Catherine de St-Joseph Supérieure de la maison Couvent et Hospital de La misericorde de Quebecq, Marie de St-Bonaventure assistante, Jeanne de St-Agnès despositaire, ycelles faisant toutes les affaires pour la Communauté desd. Religieuses Lesquels ont fait et constitué Leur procureur gnal & special et irrevocable Noble Homme Sébastien Cramoisy ancien eschevin Consul et bourgeois de La ville de Paris absent et demeurant rue St-Jacques paroisse St-Benoist, auquel ils ont donnez pouvoir de recevoir Les revenus de leurs biens en france & en donner acquiter faire remploy d'yceluy en provisions vivres et autres necessités po Leurs usages Comme aussy de vendre et alier Leurs fonds sy besoing est en Recevoir les deniers Remployer yceux en autres fonds ainsy quil jugera po le bien desd. Cosntituantes ou faire du fond et revenus desd. Religieuses tout aue. changement quil trouvera bon estre Nouvel Establissemnt. et substitutions Tel quil Jugera po le Retour desd Religieuses en france en cas quun malheur arrivast au pais de Canada, Comme aussy donnent les susd. Reverendes Meres pouvoir a leurd. procureur de substituer plaider opposer appeller acquiesser eslire domicile faire tout autre actes de Justice requis et necessaires aux fins susd. promettant avoir le tout pour agreable comme sy les choses estoient faites par eux mesmes Renonçant Faict et passé a Quebecq au parloir exterior dud Couvent et Hospital le susd. Reverendes Meres assemblées Et en la presance de Marcel Maloys dit des forges Chirurgien demt. aud. Quebecq et le Sieur Jean Bourdon bourgeois et habitant dud Quebecq Lesquels ont signes avecq les susd. Reverendes Meres Le douziesme jour doctobre gbic cinqte deux/.

Catherine de St Joseph
Marie St Bonnaventure de Jesus
Jeanne de Ste Agnes

Bourdon
M. Molloy
Audouart Nott.

Eglise de la basse-ville de Québec (1700)

AUJOURD'HUY Premier May mil sept cent a esté Convoqué par permission de Monseigneur de Quebec, Une assemblée au Pallais Episcopal; de monsieur Le Curé, des Marguillers en charge de L'Eglise parroissiale de Nostre Dame de Quebec et des deux Marguillers aussy en Charge de L'Eglise sucursale de Nostre dame de la Victoire dud. Quebec a La basse Ville, Lesquels en presence de Mon d. Seigneur l'Evesque ont fait les propositions et deliberations sy apres deduite, C'est asçavoir —

Que Lad. Eglise de la Basse Ville etant redevable a Monsieur de La Chenaye et Hazeur des avances quyls ont fait il y a plusieurs années pour les besoins nécessaires a Lad. Eglise ainsy quil parroist par Le Compte qui en a esté arresté le 21^e mars 1698, de la somme de Treize cens quatre vingt trois livres neuf sols neuf deniers, sans que l'on puisse trouver moyen de leur en faire le remboursement attendu le peu de revenu qu'a lad. Eglise Laquelle a peyne de sentretenir sans emprunter. Et pour les raisons sy dessus on a proposé de faire batir sur le Terrain de lad. Eglise derriere et en dehors de la chapelle de Ste Genevieve deux ou trois petits magasins où greniers pour mettre du Sel et autres marchandises sans les exhausser audessus des croizées de lad. Eglise pour ne luy pas oster le jour ny causer aucune Indessence, et en faisant ses resfections on a eüavis que François Alaire habitant de cette Ville avoit dessin de Vendre un petit emplacement qu'il occupe au bout du terrain de Lad. Eglise et même sur ycelluy faisant fasse sur La rue appelée Sous Le fort contenant environ treize pieds de front sur autant de proffondeur, Lequel d. Alaire c'est présenté de son Chef pour en faire la vente ce que l'on a crü estre convenable et tres necessaire pour perfectionner et accommoder les petits batimens que l'on a dessin de faire.

Mon d. Seigneur de Quebec ayant esté informé de tout ce que dessus et lesd. Sieurs Curé et Marguillers ont esté convenü quil seroit apropos d'achepter l'emplacement dud. Alaire au nom et au profit de la d. Eglise de la basse Ville sur le pied de Unze a douze cens livres; le d. Alaire tenant toujours à cette dernière somme de douze cens Livres mais que l'achept sen fera en payant la rente au denier vingt et rachaptable au bon point de lad. Eglise faute d'avoir du contant pour a quoy parvenir Mon d. Seigneur L'Evesque donne sa permission et plain consentement aussy bien que tous les susdits marguillers autant que leurs pouvoir le peut étendre a cette egard d'achepter ld. emplacement et d'en passer tous actes necessaire et même d'affecter et hipothequer tous le bien de lad. Eglise pour la sureté dud. Alaire, Comme aussy on permet au Sieur Hazeur l'un des d. marguillers de faire batir sur les dits emplacements les petits magasins où greniers sy dessus enoncés quand il le jugera apropos a quoy il sera maintenü autant que besoin le requerra et auparavant il en fera faire Un devis par les entrepreneurs pour agréer et alouer Le dessin lors qu'il parroistera convenable et comme ld. Sieur Hazeur est prié d'en faire les avances de ses propres deniers et qu'il y donne volontier son consentement Il recevra pour ce rembourser tous les loyers des batimens qu'il fera faire, jusques à ce qu'il soit enti-

èrement payé et même de la somme de huit cent vingt deux livres quatre sols, un denier, Laquelle Luy est due par led, Compte arrêté du 21 mars 1698 et que pour le Remboursement de monsieur de Lachesnaye auquel il est deu par le même compte arrêté la somme de Cinq cens soixante et une livres, cinq sols, huit deniers, Il Luy sera transporté la Rente de la petite maison appartenant a lad. Eglise où loge apresent le nommé Lafleur cordonnier sans que les susdits transports puisse prejudicier à l'un y à l'autre en Cas qu'ils vincent a manquer, et s'il ce trouve quelque disiculté dans la suite ou besoin de prononcer pour les entreprisse susditte, on sa semblera pour en regler — Fait et arrêté aud. pail-lais Episcopal Le premier de may mil sept cent.

François Dupré
Gobin
charles auber de la chenaye
Pinaut
F. Hazeur
Perthuis

Nous autorisons tout ce qui est marqué cy dessus fait a quebec ce 1er may 1700.

Jean eveque de Québec

Service: "Photos-Documentaires"

" PHOTOSTAT "

•

Spécialistes en copies de documents

•

Seule maison du genre à Québec

•

Ouvrage confidentiel

•

TREMBLAY & DION, Inc.,
125, Côte d'Abraham,
Québec, Qué.

Tél.: 2-6427

Vente par François Allaire à Messieurs les curé et marguilliers de l'église de la basse ville

Pardevant Le Notaire Royal en la prevosté de Quebec sous signé y Residant et Tesmoins cy bas nommez Fut present François Hallaire habitant demeurant en cette Ville de Quebec tant en son nom que comme ayant épousé Marguerite ducarreau sa femme de laquelle il se fait fort et promet luy faire agréer et ratifier ces présentes toutes fois et quantes l'autorisant des apresent à cet effect, lequel de son bon gré à vendu cédé, quitté delaisé et transporté par ces presentes des maintenant et a tousjours et promet esd. noms garantir de tous troubles dettes, hypotheques et autres empeschements quelconques; A Mre François Dupré prestre curé de leglise, parroisse de nostre dame de Quebec, Le sieur Nicolas Volant marchand de cette ville au nom et comme marguillier en charge de Leglise succursalle de Nostre Dame de la Victoire de cette basse ville Monsieur Me Charles Aubert Escuyer Seigneur de la Chesnaye conseiller au Conseil Souverain de ce pays; et le Sieur François Hazeur aussy marchand et bourgeois de cetted. ville anciens marguilliers de lad. Eglise a ce presents et acceptants aquereurs pour et au profit de lad. Eglise de nostre dame de la Victoire En vertu du Resultat de l'assemblée tenue au pallais Episcopal de Mon Seigneur Evesque dud. Quebec le premier may dernier et par luy autorizé du mesme jour qui demeure cy joint pour y avoir recours en cas de besoin et en estre par led. notaire delivré des Expéditions a quy Il appartiendra; C'est asçavoir Un emplacement avec la maison qui est dessus construite située en cette basse ville rue Sous le Fort contenant treze a quatorze pieds de front sur lad. rue plus ou moins ou environ sur telle profondeur quil peut avoir sans que led. Vendeur soit tenu a aucun parfournement de terrain Lesd. Sieurs aquereurs esd. noms se tenant pour contens de ce qui sy trouvera tant en largeur que proffondeur, pour l'avoir veu et visité et s'en tiennent comptant en l'estat quil est Joignant d'un costé a la maison et emplacement de François ducarreau beaupere dud. Vendeur, dautre costé a une ruelle qui conduit de lad. rue sous Le Fort a la place royale a main gauche, par le devant lad. rue Sous le Fort par le derriere leemplacement dependant de lad. Eglise de la basse ville, ainsy que led. Emplacement se poursuit et comporte sans d'ycelluy et dependances en rien reserver n'y retenir aud. Vendeur et sad. femme appartenant pour leur avoir esté en partie vendu, et en partie donnée endot par Led. ducarreau et Gillette Blanchard sa femme par leur Contract de mariage passé par le notaire sous signé en datte du 24 novembre 1693. Estant led. Emplacement en l'enclave du domaine de cette ville, vers lequel led. aquereur declare ne sçavoir de quelle Rente Il peut estre chargé, n'en ayant jamais rien paye; pour d'ycelluy emplacement et dependance jouir faire et disposer par Lesd. Sieurs Curé et marguilliers pour et au profit de lad. église ainsy que bon luy semblera en vertu des presentes; Cette vente Cession et transport ainsy faite a la charge des Cens et rentes pour l'advenir sy aucune se trouvent deubs; Et outre ce, pour et moyennant Le prix et somme de douze cens Livres, laquelle somme lesd. Sieurs aquereurs esd., noms ont retenüe pour et au profit de lad. Eglise a constitution de Rente Rachetable a toujours a raison du denier Vingt a la charge par lesd. Sieurs Curé et marguilliers d'en faire et payer par chacun an a Commencer

de ce jour aud. Allaire La somme de soixante Livres de rente dont le premier paiement commencera et escherra d'huy en un an et ainsy continuer en après d'année en année jusques au parfait Rachapt de lad. rente par le paiement du sort principal de lad. somme de douze cens livres; au moyen de quoy led. Vendeur promet mettre es mains desd. Sieurs aquereurs Un extrait de sond. Contract de mariage et les autres pieces et papiers concernant Led. Emplacement, ausquels Il Cedde et transporte Tous droicts de propriété & ca, s'en demettant &ct et consent &ca, Car ainsy &a, ont obligé &ca Renonçant &ca Fait et passé aud. Quebec en la maison dud. Sieur Hazeur en cette basse ville scise place royalle avant midy Le Vingt septiesme jour de Juillet mil sept cens en presence des Sieurs Pierre François Fromage et Martin delisle marchands et Temoins demeurants aud. Quebec quy ont avec Lesd partyes et Nore signé Et seront lesd. Sieurs Curé et marguilliers esd. noms tenus de fournir aud. Vendeur Une Copie des presentes en forme a leurs fraicts incessamment;

François Dupré
Volant
François Allaire
F.Hazeur

Charles Auber de Lachenaye
M.deLisle
F.Fromage
Chambalon N.R.

Pardevant le notaire Royal en la prevosté de Quebec soussigné y resident et temoins cy apres nommes, Fut present en sa personne le Sr Charles Alaire habitant de L'Isle et Conté Saint Laurent au nom et comme tuteur des enfants mineurs des deffunts François Alaire et Margueritte du Carreau denommes en l'acte cy devant, lequel en la ditte qualité a reconnu et confessé avoir receu du Sieur Gervais Beaudoin Me Chirurgien en cette ville, marguillier en Charge de loeuvre et fabrique de l'Eglise de Ntre Dame de la Victoire en la basse ville de Québec, la somme Huit cent livres en monnoye de Cartes reduittes ayant cours en ce pays faisant partie du Sort principal de celle de douse cent livres a Constitution portée et mentionnée en lacte Cy devant les autres quatre cent livres ayant esté payé, par le Sieur Guillimin au dit Alaire au dit nom suivant sa quittance du neuf mars mil sept cent dix huit passée devant Me Pierre Rivet Nore en la dite prevosté, Et outre ce Celle de cinquante trois livres six sols huit deniers ausy en monnoye de Cartes reduittes pour la Rente des dittes huit Cents livres depuis le vingt sept de juillet mil sept cent dix huit jusques au vingt sept de mars de cette année mil sept cent dix neuf, ce qui fait ensemble la somme de huit cent cinquante trois livres six sols huit deniers que le dit Sieur Baudouin a presentement payer comptant a veu du dit notaire et temoins soussignés en la dite monnoye de Cartes reduittes que le dit Allaire a receue sen tient content et satisfait en quitte et de charge le dit Sieur Beaudouin au dit nom ensemble de tous les arrerages de la ditte somme de tout le passé jusques a ce jour, Dont &ca quittance &ca Fait et passé au dit Quebec en la maison et demeure de la dame^{lle} veuve Chambalon propriétaire de l'Etude de feu Me Louis Chambalon son mary le trentiesme mars mil sept cent dix neuf apres midy présence de Me Jean Baptiste de Saline huissier en la ditte prevosté et le Sr Jan baptiste de Meule temoins demeurants au dit Quebec qui ont avec le dit notaire signé et a le dit Alaire declare ne savoir signer de ce enquis suivant lordonnance.

DeSaline
DuBreuil N.R.
J.B.Demeul

Laverdière

Origine et variations du nom

Par l'abbé J. W. LAVERDIÈRE

Université Laval

Dans son volume intitulé: "Origine des familles émigrées de France et signification de leurs noms", N.-E. Dionne donne pour le nom de Laverdière la note suivante: "Commune du département du Var; Verdière, étendue de bois soumise à la juridiction d'un garde-forestier". Bien que cette note ne donne pas entière satisfaction à quiconque cherche la signification et l'origine du nom de Laverdière, elle montre que ce dernier existe bien en France, sans qu'il ait toutefois de relation avec le même nom que l'on trouve au Canada.

Le nom de Laverdière, au Canada, vient de Lauverdière ou de l'Auverdière qui est un hameau ou lieudit faisant partie de la commune de Bléré, près de Tours, dans le département d'Indre-et-Loire. C'est là le pays d'origine de l'ancêtre de la famille Laverdière. Le prénom de celui-ci est René.

Relève dans les registres de Bléré l'acte de baptême de René, qui se lit comme suit: "Le quatriesme de septembre 1640 a esté baptisé René fils de René Cochon et de Charlotte Citolle ses pere et mere parain honeste personne Jacques Ganod Me apoticaire Maraine Peronne Saichet. (Signé) J. du Pont".

René est arrivé au Canada vers 1668 et était connu comme chirurgien. Il s'établit sur l'Île d'Orléans, à un mille environ à l'est de l'église actuelle de Saint-Jean.

Une des premières signatures de René, après son arrivée au Canada, se trouve au bas de son contrat de mariage, passé le 4 novembre 1670. On y lit tout simplement: "René Cochon". Puis, dans bon nombre de documents qui s'échelonnent sur une vingtaine d'années, on relève la signature de René Cochon sieur de Lauverdière. Ceci implique que René, né à Bléré, venait du lieudit l'Auverdière. On remarque cependant que, dans la signature de René, Lauverdière est écrit en un seul mot, tandis qu'à Bléré on l'écrit aujourd'hui avec une apostrophe. On peut se demander si autrefois,

même en France, on écrivait ce nom comme il est écrit actuellement.

Certains descendants de René signent Cochon dit de Lauverdière, puis Cochon dit Lauverdière sans particule. Cette dernière signature est assez courante jusqu'en 1840, et cela, non seulement à Saint-Jean de l'Île, mais aussi à Saint-Michel de Bellechasse, à Saint-Vallier et aux environs.

Cependant, déjà en 1765, on relève le nom de Louis Laverdière (4^e génération au Canada) qui se marie à Saint-François, Île d'Orléans, avec Josette Guérard. Ce nom de Laverdière ne sera pas encore le plus employé; on utilisera surtout celui de Lauverdière qui apparaît seul, à certains endroits, dès 1673. Il persistera jusqu'en 1850 ou à peu près. A partir de cette date, on ne retrouve plus que le nom de Laverdière.

Entre temps, certains signeront Lauverrière, Laverrière ou encore Lavarière. Ces divers noms prédominent dans les registres de Saint-Michel de Bellechasse aux alentours de 1820. Peu de temps auparavant, ils avaient été transportés à Lacadie, au sud de Laprairie, où ils ont persisté jusqu'à aujourd'hui. Cette altération du nom semble facile à expliquer par le fait que la syllabe "di" a été souvent prononcée comme "gui". Ainsi, par exemple, on dit "au diable vert" ou "l'envoyer au guiable", "le bon Guiéu", les "Guyon", etc. Dans le même ordre d'idée, on verra Laverguière. Rien d'étonnant alors que l'on ait Laverrière au lieu de Laverdière, puis tout près de cela Lavarrière ou Lavarière.

C'est tout probablement de ce nom Lavarrière que découle celui de Lavallière. Beaucoup de familles ainsi nommées se rattachent à la même souche que les précédentes; la filiation est assez facile à établir. Puis, à partir de ce nom de Lavallière, on passe aisément à La Vallière, ou à Vallière tout court. On connaît des familles de Vallières qui ont apporté ce nom de France; mais il y a aussi des Vallières qui se rattachent au groupe de la famille Laverdière et alors à l'ancêtre René.

Vers 1636, Jean Cochon, de Dieppe, est venu s'établir au Canada avec quelques-uns de ses enfants. Il n'a pas

encore été possible de découvrir des liens de parenté entre cet individu et celui de Bléré. Jean est né à Dieppe vers 1591 et s'y maria une première fois avec Marguerite Cointerel. Cette dernière est décédée le 9 janvier 1633 après avoir mis au monde une fille et quatre garçons. Jean était marié en secondes noces avec Jeanne Abraham quand il vint se fixer au Canada.

On sait que certains descendants de Jean ont porté le nom de Laverdière. C'est tout d'abord le cas de Elzire Laverdière (1854-1886), connue dans la suite sous le nom de Mère Marie-Anne, des Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski. On compte également parmi ceux-là l'abbé Charles-Honoré Laverdière et son frère, l'abbé Augustin Laverdière, puis l'abbé Louis-Philippe Laverdière, neveu des deux précédents.

En 1924, Monseigneur R.-Ph. Sylvain, de Rimouski, a publié une monographie sur le compte de la Mère Marie-Anne. A la page 2 de cette brochure, l'auteur fournit les renseignements suivants: "Les pieux parents de Mère Marie-Anne, Adolphe Laverdière et Marcelline Chevalier de la Durantaye, descendaient de deux des plus honnêtes familles du pays. Adolphe Laverdière avait pour père Louis et pour mère Madeleine Paré dit L'Espérance. Louis descendait de René Laverdière, chirurgien, juge bailli du comté de Saint-Laurent, en France; il vint au Canada vers le milieu du dix-septième siècle, etc."

Ces renseignements ne sont pas tout à fait exacts. La généalogie descendante de la Mère Marie-Anne, du côté paternel, serait plutôt la suivante:

1re génération au Canada:

Jean Cauchon et Marguerite Cointerel, mariés à Dieppe, vers 1619.

2e génération:

Jean Cauchon et Madeleine Miville, mariés à Québec, en 1652.

3e génération:

Joseph Cauchon et Marguerite Toupin, mariés au Château-Richer, en 1701.

4e génération :

Zacharie Cauchon et Thérèse Simard, mariés à Ste-Anne de Beupré, en 1742.

5e génération :

Louis-Joseph Cauchon et Josette Guimont, mariés à Ste-Anne de Beupré, en 1788.

6e génération :

Louis Cauchon et Madeleine Paré, mariés à Saint-Joachim, en 1814.

7e génération :

Adolphe Cauchon et Marcelline Chevalier, mariés à Ste-Anne de Beupré, en 1846.

8e génération :

Marie-Elzire (Mère Marie-Anne), baptisée à Saint-Joachim, le 30 avril 1854.

Il n'y a donc pas de parenté entre cette religieuse et René Laverdière, chirurgien, juge bailli du Comté de Saint-Laurent. Par ailleurs, ce comté de Saint-Laurent n'était pas en France, comme l'a écrit l'auteur de la vie de Mère Marie-Anne. Le 24 avril 1675, Monseigneur de Laval échangeait avec Monsieur François Berthelot l'île d'Orléans pour l'île Jésus, et, en avril 1676, le roi Louis XIV érigeait l'île d'Orléans en comté de Saint-Laurent, en faveur de Monsieur Berthelot. C'est le 17 août 1682 que Monseigneur de Laval, seigneur de la Côte-de-Beupré, et Monsieur Rouer de Ville-ray, représentant du comté de Saint-Laurent, seigneur de l'île d'Orléans, nommaient René Laverdière juge bailli de leurs seigneuries respectives. (Voir "L'île d'Orléans", par P.-G. Roy, pp. 73 et 331, 1928).

Voici maintenant la généalogie descendante de l'abbé Charles-Honoré :

Jean Cauchon et Marguerite Cointerel, Dieppe, 1619?.

Jean Cauchon et Madeleine Miville, Québec, 1652.

Joseph Cauchon et Marguerite Toupin, Château-Richer, 1701.

Zacharie Cauchon et Thérèse Simard, Ste-Anne de Beaupré, 1742.

Jean-Marie Cauchon et Marie-Josette Goulet, Château-Richer, 1786.

Charles Cauchon et Théotiste Cauchon, Château-Richer, 1825.

Abbé Charles-Honoré, baptisé le 23 octobre 1826; ordonné le 3 août 1851; décédé le 11 mars 1873.

Dans son Dictionnaire général de Biographie, Histoire, etc. Vol. II, page 116, le R. P. L. LeJeune dit que "l'abbé Charles-Honoré, historien, est fils de René Cauchon et de Charlotte Ertolle, originaires de Fleury-sur-Loire, dans la Nièvre". Ce René, marié à Charlotte Citolle et non Ertolle, comme on l'a vu précédemment, est le père de René, chirurgien, de Bléré, Indre-et-Loire.

Voici maintenant ce qui existe dans la province de Québec, pour perpétuer le souvenir de l'abbé Charles-Honoré Laverdière:

1.—A l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval, on a une salle du nom de Laverdière.

2.—Près du village de Château-Richer, se trouve une agglomération qui porte le nom de Laverdière. Au même endroit, ce nom est inscrit sur la gare du chemin de fer du Quebec Railways.

3.—Dans le comté de Joliette, on relève un canton du nom de Laverdière (Voir "Noms géographiques de la province de Québec", 3e édition, p. 50, 1926. Département des Terres et Forêts, Québec).

4.—Dans le canton de Senneville, district de l'Abitibi, on trouve le lac Laverdière dans lequel se déverse la rivière Laverdière. (Voir la carte géographique du "Nord de Montréal", 3 milles au pouce, publiée en 1940 par le Service des Arpentages du Ministère des Terres et Forêts; aussi, "Dictionnaire des Rivières et des Lacs de la province de Québec", p. 204, 1914, par Eugène Rouillard).

5.—Dans la ville de Québec, on a la rue Laverdière. Cette rue apparaît sur le plan de la Ville, édition 1923, à

l'ouest du couvent de Bellevue. C'est la 5e rue, au sud du Chemin Ste-Foy, et elle traverse l'Avenue Madeleine de Verchères.

Comme on peut le constater, l'abbé Charles-Honoré Laverdière a contribué, peut-être plus que tout autre, à illustrer le nom qu'il a porté.

LE COIN DU LECTEUR

MANOIR DE MASCOUCHE

M. le Rédacteur,

Permettez que j'offre une mise au jour pour ce qui concerne le manoir de Mascouche dans l'article intéressant du Rev. Fr. André sur les Renaud de Mascouche, publié dans la dernière livraison du Bulletin. Cet article semble avoir été écrit il y a vingt ans passés, ou bien que l'auteur se soit renseigné dans le livre de M. Crepeau, "Mascouche en 1910", paru il y a trente ans.

En 1930, Madame Arthur B. Colville (fille de feu Sir Edward Kemp, de Toronto) achetait le manoir avec huit cents arpents de terre. A l'aide des architectes les plus compétents, Mme Colville faisait à grand frais, une restauration complète de la maison et recréait un manoir XVIIIème siècle dans le meilleur goût de cette époque qu'on puisse imaginer, sinon au delà du plus grand rêve des Repentigny de jadis. Elle y ajoutait une chapelle dédiée au culte catholique dont elle était fervente. Embelli de jardins somptueux, ce domaine seigneurial mériterait d'être conservé intégralement. Propriétaire depuis vingt ans, la chatelaine de Mascouche, vient, paraît-il, d'offrir le manoir en vente.

A. M. T.

Montréal, le 5 février 1951.

Les colons allemands de Saint-Gilles et leurs descendants dans Lotbinière

Par ARTHUR CAUX, M. D.

Saint-Flavien

LA guerre de l'Indépendance américaine 1775-1783 amena dans la Province de Québec plus d'une douzaine de régiments allemands désignés généralement sous le nom de Brunswickers, composés de volontaires à la solde du roi Georges III d'Angleterre et prince du Hanovre, province allemande.

Plus riche d'argent que de soldats, ... l'histoire se répétera... le roi d'Angleterre loua pour \$20,000,000 les services de 29,166 sujets du duc de Brunswick, du landgrave de Hesse-Cassel, du comte de Hanau et de la princesse de Anhalt-Zerbst.

Environ 5,000 de ces allemands furent dirigés au Canada tandis que les autres combattirent avec les Anglais sur le territoire américain. Après avoir reconduit l'envahisseur américain chez lui et participé aux victoires et défaites de l'armée anglaise, les troupes auxiliaires allemandes du Canada furent occupées, jusqu'à la paix de 1783, à faire la police et le guet dans les paroisses du Québec et ce, de Montréal à Kamouraska, de Québec à la Beauce et jusqu'à la Baie St-Paul.

Saint-Nicholas passait pour le rendez-vous préféré des espions américains.

Au cours des hivers, ces troupes étaient cantonnées dans les édifices publics et aussi chez l'habitant. Des relations entre allemands et canadiens s'établirent, des mariages furent contractés. On voit que dès 1777, plusieurs de ces soldats allemands obtinrent leur licenciement et s'établirent dans les paroisses québécoises, avec l'encouragement du gouvernement canadien et la permission du duc de Brunswick.

Rien d'étonnant alors si au rembarquement des troupes pour l'Allemagne en août 1783, environ 1200 de ces ex-militaires optèrent de rester au pays, alors que leurs compatriotes s'embarquaient sur 24 vaisseaux, au nombre de 4,286 soldats et officiers, plus 242 femmes et 250 enfants.

L'historien J.-Ed. Roy dans son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, (T. III, p. 159) nous dit comment Alexander Fraser, ancien militaire qui s'était porté acquéreur, l'année précédente, de la Seigneurie de Beaurivage, vint en aide à ces allemands dépayés mais demandant de s'établir sur des terres, en leur concédant quelques lots au nord de son domaine.

Les noms de ces vétérans sont les suivants :

Jean Leders (Loder), Jean Kasmann (Hoffmann), George Rust (Rush ou Rouché), George Ahdenstell (Adam Tell?), Martin Braun, Christophe Tharsler (Hessler), Henry Kremer, Philippe Gerhardt, Conrad Bohdenbinder, Wilhelm Hartmann, André (Adam) Ronpenheimer (Robenheimer), George Leder (Loder), Jacob Tell, Conrad Beyer (Bayer), Antoine Knapp.

Les registres de Saint-Nicholas nous font connaître de plus : André Bernotte, originaire de Mayence, colon de St-Gilles.

L'acte d'accord du premier chemin entre Saint-Gilles et Saint-Nicholas, passé en 1791, nous apprend que Jean Wagner, Christophe Bayer (Payer), Henry Cousta Bernhardt, Antoine Grindler (spécialiste en moulins), et Frédéric Grundler s'étaient à cette époque fixés dans la colonie allemande de St-Gilles.

Un rapport anonyme, parce qu'incomplet, trouvé dans les archives du Seigneur, traite des censitaires et du premier moulin (1803). On y peut noter qu'il y est fait mention de George Hesseler.

De son côté, le Terrier Seigneurial dressé plus tard fait voir que d'autres allemands de même provenance étaient venus quelques années après rejoindre leurs congénères à St-Gilles. Martin Ewaldt, George Koch, John Rainshau, Ben Blumhardt, Wm Velden (Von den Velden?) et peut-être Paul Gardner eurent des lots dans la Seigneurie.

Par ailleurs, certains noms d'allemands comme J. B. Frédéric, Jean-Thomas Aernerd, Joseph Hesseler figurent dans les archives paroissiales de St-Nicholas sans que nous ayons de preuves qu'ils aient vécu dans Beaurivage.

Il ne faudrait pas croire cependant que ces allemands fu-

rent les tout premiers colons de St-Gilles. Non, car une dizaine d'années et probablement plus avant leur arrivée, quelques colons canadiens-français avaient suivi Louis Rageot le Seigneur du temps, et y avaient commencé le défrichement au village de St-Gilles. La Cour des Plaidoyers Communs fut saisie dès 1772 d'une plainte de ces colons motivés par la négligence ou l'impuissance de Rageot à construire un moulin, ce qui était cause d'une grande incommodité.

Quels étaient ces premiers colons? A défaut de la plainte elle-même que nous n'avons pu nous procurer, le Terrier Seignorial laisse entendre et prouve dans le cas de quelques-uns que Etienne Simonneau, Jérôme Délâge, Joseph Jalbert, J.-B. Audet dit Lapointe, Pierre Gouin, Pierre Relet, Pierre Matte, François Desrosiers, François Boucher, Basile Lamothe et d'autres sans doute, furent parmi les premiers compagnons de Louis Rageot et de sa vieille mère lesquels avaient fait les premiers déserts sur leur domaine situé au N. E. de la rivière Beaurivage, à environ 30 arpents des bornes nord de la Seigneurie.

Nul doute que l'arrivée des vétérans allemands dans la petite colonie contribue à lui donner un regain de vie. Dès 1791, Fraser ou son successeur Davidson s'occupa d'ériger un moulin, et en 1792, avait lieu l'ouverture du chemin vers St-Nicholas.

Pas n'est besoin d'expliquer longuement pourquoi très peu de ces vétérans persévérèrent sur leurs lots. Le changement de propriétaires est fréquent dans toutes les colonies nouvelles. En 1791, on peut remarquer qu'une huitaine des premiers concessionnaires allemands ne figurent pas sur l'acte d'accord. Ils sont remplacés par des amis ou des parents de même origine et par quelques Canadiens.

Ces vétérans étaient pour la plupart célibataires. Ils épousèrent des Canadiennes à St-Nicholas ou ailleurs avant leur venue à St-Gilles. C'est ainsi que :

- Adam Hoffmann: épousa Josephte Lemelin;
- Philippe Gerhardt: épousa Madeleine Lapointe;
- J. Thomas Aernerd: épousa Madeleine Gagnon;
- Henry Bernhardt: épousa Elizabeth Couette;
- Jean Wagner: épousa Louise Paul-Michel veuve de Balthasar Koch;

Christophe Bayer : épousa Madeleine Gendron ;
Adam Robenheimer : épousa Sophie Mannevin ;

D'autres avaient amené leurs épouses ou les firent venir par la suite. Ainsi :

Christophe Hessler était l'époux de Lisette Croustine ;
Antony Knapp était l'époux de Madeleine Hessler ;
George Loder était l'époux de Eva Lorina (Sabina)
Munger ?

Mentionnons rapidement ceux qui ne firent que passer dans Saint-Gilles pour nous attarder plus longuement sur les pionniers allemands qui firent de cette paroisse leur petite patrie, y laissèrent après eux leurs descendants qui perpétuèrent leur nom en le déformant peu à peu.

Au nombre des premiers, se place William Hartmann détenteur du lot 20 à l'ouest du Chemin de Craig. Il légua son bien à Amable Poirier moyennant que celui-ci le ferait vivre lui et son épouse. Hartmann mourut en 1802 et sa veuve un peu troublée eut des démêlés avec son héritier.

Conrad Bohdenbinder, beau-père de Jean Hoffmann, avait déjà vendu son lot à son gendre en 1803.

Christophe Hessler, que je crois être le père de Georges et de Jean-Baptiste, mourut au début du siècle et son fils Georges quitta St-Gilles vers 1825.

Parmi les colons qui firent souche dans St-Gilles, il faut placer en tête : Christophe Bayer ou Payer époux de Madeleine Gendron qui est l'ancêtre de nombreux Payeur de la Province et des Etats-Unis.

Christophe était cor de chasse dans la Cie colonnelle de Creuzbourg dans le régiment des Yagers ou Chasseurs de Hannau. Il prit les lots 14, 15, 16 au N.-O. du Chemin de Craig. Il eut six fils et cinq filles.

1° Jean-Christophe ; b. 1789, épouse en 1817 Marguerite Couture. Etabli sur le lot 16 au sud de son père, en 1811. Il fut un notable de St-Gilles : capitaine de milice, sous-voyer, syndic, et il signe les requêtes au temps de l'organisation de la paroisse. Il acquit aussi le lot 14 sur le Ch. de Craig de St-Patrice actuel où il alla demeurer vers 1840. Ses enfants connus sont :

- a/ Marguerite: b. 1819; Eliza: b. 1822;
- c/ Julie: b. 1823, épouse d'Henri Lettre en 1849.
- d/ Louise: b. 1826, épouse Alexandre Therrien 1842.
- e/ William: b. 1828.
- f/ J. Baptiste: b. 1830 épouse Délima Robenheimer 1852.
- g/ Edouard: b. 1833.
- 2° Louis: b. 1790, époux en 1ères onces de Marguerite Demers 1811, époux en 2èmes noces de Sophie Aubin 1840.

Etabli sur les lots 13 à l'Ouest et au N. E. de la rivière. Vécut et mourut à St-Gilles. De son premier mariage, il eut les enfants que voici:

- a/ Louis: b. 1812 époux de Geneviève Fortier 1836. S. Sylvestre.
- b/ Magloire: b. 1814 mort à 3 ans. Frs-Xavier: b. 1815 sép. à 2 ans.
- d/ Benjamin: b. 1816 époux de Marie Gingras. St-Antoine?
- e/ Clément: b. 1819 époux de Marguerite Demers 1842.
- f/ Magloire: b. 1820.
- g/ Marguerite: b. 1822 épouse Hector Pelletier.
- h/ Emmélie: b. 1825, épouse F.-X. Laroche 1844.
- i/ Marie: b. 1827.
- j/ William: b. 1828, épouse Adélaïde Plante 1851.
- k/ Joachim: b. 1832, épouse Marie Lejeune 1853.
- l/ Adèle: b. 1833, épouse de Janvier Flamand en 1856.

De son second mariage, il eut encore cinq ou six filles et un fils.

- m/ Céline: b. 1844; Elizée: b. 1846; Marie-Zoé: b. et s. 1847; Elie: 1848.
- q/ Anathalie: b. 1850. Une autre fille Elizabeth ou Isabelle naquit vers 1851.

La famille de Louis Payer a contribué pour une large part à l'extension du nom et des descendants du vétéran Christophe.

3° Magloire Payer: b. 1792, époux en 1814 de Clothilde Demers.

Etabli sur le lot que possédera plus tard Sigefroi Lafleur près du coin de la route qui va vers St-Agapit. Propriétaire

aussi du lot 17 au N. E. de la Beaurivage. Il mourut prématurément en 1822.

Ses enfants connus sont :

a/ Clothilde: b. 1816 épouse en 1836 d'Edouard Sévigny, en 1838 de Richard St-Pierre.

b/ Marie-Rose: b. 1818.

c/ Magloire: b. 1820 sép. 1821.

d/ Clément: b. 1822 époux en 1842 de Louise Lambert.

4° Charles Payer: b. 1798 époux en 1823 de Marie Simonneau; époux en 1825 de Monique Boucher.

Etabli sur le lot voisin de son père puis sur le lot 9 côté est du Ch. de Craig qu'il vendit en 1833 pour s'établir dans le canton d'Irlande. Enfants connus :

a/ Julien: b. 1827 sép. 1833.

b/ Rose: b. 1832, c/ M. Sara: b. 1836; d/ David: b. 1839; e/ Emmélie: b. 1841.

f/ Esther: b. 1844 sép. 1845; g/ Georges: b. 1846 sép. 1847 et d'autres probablement enregistrés au canton d'Irlande.

Le nombre considérable des petits-fils de Christophe Payer permit au nom des Payer de s'étendre rapidement aux quatre coins de la Province et même aux Etats-Unis.

2°/ JEAN WAGNER

Soldat de la Cie du capitaine Castendyk du régiment des Chasseurs de Hanau. Epoux en secondes noces semble-t-il de Louise Paul-Michel veuve de Balthazar Koch. Il s'établit au N. E. de la rivière sur les lots 18 et 19. Par son fils Philippe époux de Sarrazine Toussaint il a peut-être des descendants à Québec, tandis que son second fils Jean-Baptiste hérita de son bien et épousa Monique Martineau. Il vivait encore à St-Gilles en 1876. Les filles de ce dernier s'allièrent aux familles Demers, Délâge, Montminy, St-Pierre et Douville et son fils Magloire époux de Isabelle Meunier Lagacé, était charron et cultivateur à St-Gilles.

Jean Wagner avait aussi établi sur le Chemin de Craig

son beau-fils George Koch l'ancêtre des Caux de la région, fils d'un vétéran allemand.

3°/ ADAM ROBENHEIMER

Soldat de la Cie colonnelle de Creuzbourg. Epoux de Sophie Mannevin. Etabli sur le lot 20 au N. O. du Chemin de Craig.

Son fils Adam épousa Clothilde Paquet en 1814. Héritier du bien paternel qu'il vendit vers 1825 pour occuper le lot 18 ouest du Ch. de Craig de St-Sylvestre.

Les fils de celui-ci : Adam, Cyrille, Benjamin, Modeste, et son petit-fils Adolphe lui ont donné de nombreux descendants alliés aux familles du sud de Lotbinière. Malheureusement, les représentants masculins de cette famille sont allés depuis quelques années s'établir dans les villes de la Province et des Etats-Unis.

4°/ George Loder (Lether, Letter, Lettre, Laitre)

Soldat de la Cie du capitaine De Schoell des Chasseurs de Hanau. Propriétaire du lot 19 côté ouest du Chemin de Craig. Il fut sergent de milice à St-Gilles et sa signature révèle une bonne instruction.

Il décéda en 1796 à l'âge de 45 ans. Il avait épousé une compatriote Eva Sabina ou Lorina Munger.

Nous connaissons deux fils de ce pionnier : Jean-Philippe établi b. 1786, au rang des chutes de St-Patrice sur le lot 18 vers 1825 dont nous ne pouvons dire s'il était marié ni avec qui.

Le second : Pierre : b. 1789 épousa en 1ères noces Marie-Anne Dubois ; en 2èmes noces Marguerite Therrien. Pierre s'établit d'abord sur le lot 24 au N. E. de la rivière Beaurivage à St-Gilles. Il vendit ce lot vers 1812 pour se porter acquéreur du lot 30 à l'Embarras. Vers 1821, il quitta St-Gilles pour s'établir sur le Chemin de Craig dans St-Patrice. Il décéda en 1842.

De sa première femme il avait eu les enfants que voici :

a/ Frédéric : b. 1813 époux en 1833 de François Miac ou

Mignac, cultivateur au rang St-André de St-Sylvestre.

b/ Henri : b. 1810 époux en 1842 de Julie Payer.

c/ Esther : b. 1815 épouse d'Augustin Chantal.

d/ Madeleine : b. 1818.

e/ Frs.-Xavier : b. 1817 sép. 1826.

De son union avec Marguerite Therrien (1831) naquirent :

f/ Pierre : b. 1833.

g/ Clément : b. 1834 époux de Philomène Tessier.

h/ Stanislas : b. ? époux en 1865 de Camille Vermette.

i/ Marguerite : b. 1835.

j/ Geneviève : b. 1837.

k/ Jean-Baptiste : b. 1840.

l/ Flavien : b. 1838 époux en 1857 de Bridget Finnegan.

George Loder avait eu encore un troisième fils né l'année de son décès en 1796 : Georges, et deux filles connues : Marie : b. 1792, et Madeleine : b. ? épouse en 1822 de Philippe McCown.

Les descendants de ce pionnier sont nombreux dans la Province et probablement aux Etats-Unis. Ils sont connus sous le nom de Lettre ou encore de Laitre. Cette famille s'est éloignée peu à peu du sud de Beaurivage. Un de ses représentants : Mons. Albert Lettre ancien cultivateur de Ste-Agathe est mort l'an dernier chez sa fille Mme Philippe Beaudoin.

5°/ BALTHAZAR KOCH

Soldat de la Cie du capitaine Hugget en 1779, du régiment des Chasseurs de Hanau. Il était marié à Louise Paul-Michel qui devint par la suite l'épouse de Jean Wagner. Son fils George fut baptisé à Laprairie en 1782. Nous n'avons pas de documents prouvant sa venue à St-Gilles, et nous croyons que Balthazar mourut ailleurs. Sa veuve remariée et son fils George étaient certainement à St-Gilles dès 1790.

George Koch ou Caud fut établi par Jean Wagner dès avant 1803 sur le lot 34 au N. O. du Chemin de Craig dans St-Gilles. Il épousa Elizabeth Dubois en 1807 et Marie-Louise Boucher en 1832.

De son premier mariage naquirent :

- 1/ Rose: b. 1808 sous le nom de Wagner, épouse 1826 Joseph Gagnon.
- 2/ Ls-Xavier: b. 1811 sép. 1811. Parrain Louis Payer cap. de milice de St-Gilles.
- 3/ Sophie: b. 1812, épouse 1838 Pierre Marcoux de St-Gilles et Ste-Julie.
- 4/ Jean-Baptiste: b. 1815, époux 1837 de Esther Délâge. St-Narcisse.
- 5/ Marcelline: b. 1817, sép. même année.
- 6/ M.-Joseph: b. 1818, épouse 1845 Isaie Laroche de Ste-Agathe, Lotb.
- 7/ Amable: b. 1820, époux de Délina Lacasse. Emigré en 1856 dans le Minnesota.
- 8/ Joseph: b. 1822, époux de Sophie Délâge, St-Narcisse.
- 9/ Julienne: b. 1825, époux 1° de J.-B. Gagné en 1844; 2° de Michel Carrier St-Romuald, en 1850.
- 10/ Flavie: b. 1827, époux en 1845 de Etienne Marcoux de St-Narcisse.

A l'automne 1836, George Koch vendit sa terre du Chemin de Craig pour aller s'établir avec ses fils au sud-est de St-Gilles dans le rang St-Thomas alors désigné sous le nom de Jéricho.

Veuf en 1830, il convole en secondes noces avec Louise Boucher qui lui donna quatre autres enfants que voici :

- 11/ Emmélie: b. 1833 épouse 1862 Barthélémy Gagnon du canton d'Halifax.
- 12/ Marie-Adélaïde: b. 1834 épouse en 1861 Clément Délâge St-Narcisse.
- 13/ Alexis: b. 1836, époux 1862 de Clémentine Laroche. A Ste-Agathe de Lotb.
- 14/ Modeste: b. 1839 mort en bas âge.

Par ses arrière-petits-fils: Louis, David fils de J.-B., Edouard, Jean-Baptiste, Honoré, Siméon, David fils d'Amable, Célas, le pionnier et ex-soldat allemand Balthazar Koch a une nombreuse descendance dans la seigneurie de Beurivage, la Province et l'est américain qui sont appelés: Caux, tan-

dis que ses descendants de l'état du Minnesota sont devenus des Coe.

6°/ Philippe Cerhardt. (Kera? Quedhatte, Kithardt.)

Soldat du régiment de Hanau de la Cie du Cap. de Schoell en 1787. Epoux de Madeleine Lapointe. Originaire de Sarrebourg près de Metz. Il s'établit à St-Gilles sur le lot 25 au N.O. du Chemin de Craig. Nous lui connaissons 3 fils: Philippe, Louis et Charles.

Philippe épousa Madeleine Dubois vers 1813 et il hérita du bien paternel.

Pierre Quedhatte fils du précédent, né en 1824, épousa en 1845 Sara Couture, fille d'Antoine alors qu'il était colon au canton de Somerset. Son acte de mariage est dans les registres de St-Gilles. Il vint demeurer au Rang Ste-Anne. Nous lui connaissons au moins deux enfants: Pierre et sa soeur Sara (?) épouse de Jos. Gobeil mère de Mons. Arsène Gobeil de St-Narcisse, de Mme Marc Bilodeau de St-Patrice et de Mme Augustin Gingras de Québec.

7°/ ADAM HOFFMANN

Soldat de Hanau Cie du cap. Comte, Charles Louis de Wittgenstein. Il avait épousé Josephite Lemelin et s'était établi sur le lot 23 au N. O. du Chemin de Craig. Il n'a pas laissé de descendants du nom dans nos environs mais une de ses filles: Josephite épousa Augustin Demers son voisin et l'ancêtre des nombreux Demers issus de St-Gilles, qui se trouvent ainsi apparentés avec ce pionnier allemand.

Nous avons donné le résumé de nos recherches sur les colons allemands de St-Gilles qui ont fait souche dans notre région.

Il y a en plus dans Lotbinière-sud deux et peut-être trois autres familles qui reconnaissent la même origine: les Nappert, les Hammann et probablement les Bêty. Leurs ancêtres étaient également des ex-militaires des mêmes régiments mais qui s'établirent soit à la Beauce ou vers Montmagny et dont les descendants venus de Ste-Marie et de St-Bernard ont fini par se fixer dans le sud de Lotbinière.

8°/ LES NAPPERT

Les noms de plusieurs Nappert figurent dans les listes des soldats allemands dont: Jean, François, Conrad, Jacob.

Un Jean-François Nappert épouse en 1787 à St-Pierre-du-Sud: Françoise Picard dit Destroismaisons dont naquirent:

Marguerite: épouse en 1815 de Pierre Marcoux.

Thomas: époux en 1821 de Marie Salomé Vallières.

Le Rév. Fr. Eloi, mariste, dans son *Dict. gén. du Comté de Charlevoix*, leur donne en plus: Geneviève, épouse de Claude Tremblay en 1831 et Ursule, épouse de Paul Duchesne en 1841.

Thomas Nappert fils du pionnier s'établit sur le lot 29 côté sud du rang Ste-Marie de St-Sylvestre vers 1838. Il eut une nombreuse famille dont:

- 1/ François: époux de Obéline Fillion.
- 2/ Louis: époux de Philomène Vaillancourt.
- 3/ Thomas: b. 1824 sép. 1845.
- 4/ Jean: époux en 1857 de Sophie Turcotte.
- 5/ Benjamin: b. 1841 mort en bas âge.
- 6/ Magloire: b. 1843.
- 7/ Marie: épouse de Eloi Baillargeon en 1857.
- 8/ Joseph: b. 1847.
- 9/ Sophie: b. 1840 morte bébé.
- 10/ Elie: b. 1831.

Les descendants de ceux-ci sont encore nombreux à St-Sylvestre et St-Patrice et surtout aux E.-U.

Quant aux Hammann et Bêty, nous ne pouvons dire actuellement quel fut le nom de leurs ancêtres, mais les listes que nous avons consultées mentionnent plusieurs soldats de ce nom: Conrad Amman, Joseph Bêty, Frédéric Baity sont cependant les seuls que nous ayons notés.

En conclusion, plusieurs vétérans allemands se sont établis à St-Gilles. Quelques-uns seulement y ont fait souche dans la région et la Province. Leurs descendants se sont si intimement mêlés aux familles canadiennes qu'ils ont pour la plupart perdu jusqu'au souvenir de leur origine et de leur premier ancêtre. Ils ne m'en voudront pas j'espère de les leur avoir rappelés.

Les Gobelins du Manoir de Vaudreuil

Par ROBERT LIONEL SEGUIN

Rigaud de Vaudreuil

VERS 1730 la famille Rigaud de Vaudreuil fit l'acquisition, pour décorer son "Château" de Montréal (maintenant place Jacques Cartier) de deux tapisseries de la célèbre "Manufacture Nationale des Gobelins" à Paris. Après le traité de Paris, en 1764 le marquis de Lotbinière acheta ces Gobelins, alors propriété du marquis de Vaudreuil dernier gouverneur de la Nouvelle-France. Ces tapisseries "l'Angelus" et "le Renard et la Cigogne" sont alors apportées à Vaudreuil pour orner la grande salle du manoir de la famille de Lotbinière qui vient d'acquiescer les seigneuries de Vaudreuil et de Rigaud. (1) Durant plusieurs années elles restent la propriété de la famille qui les possède encore le 11 août 1800 tel que l'indique l'inventaire des biens de l'hon. Michel Eustache Gaspard Alain Chartier de Lotbinière dressé devant le notaire Joseph Papineau. (2)

En juin 1890 elles figurent à l'exposition de la Galerie des Arts à Montréal avec la collection de Madame de Bellefeuille Macdonald. On peut estimer la valeur de ces travaux en songeant qu'un "tisseur" expérimenté ne parvenait à faire annuellement qu'à peu près trente-trois pouces carrés de tapisserie.

(1) The Montreal Weekly Witness — June 4th, 1890.

(2) Greffe de Joseph Papineau (No. 3069 des minutes). En dépôt aux Archives judiciaires de Montréal.

Questions

PREMIER JOURNAL ILLUSTRE AU CANADA. —

Peut-on me donner le titre du premier journal illustré publié au Canada? L'éditeur? Les dessinateurs? Dans quelle ville et quelle en fut la durée?

CARLO

PLUS VIEILLE MAISON DE QUÉBEC. — Où se trouve la plus vieille maison de Québec? Un ami me dit qu'elle est sur la rue St-Louis et un autre prétend que c'est la maison des Jésuites.

S. J.

La Librairie DUCHARME Limitée

**Le plus grand centre de Canadiana en Amérique
avec ses 300,000 volumes**

annonce la vente d'un choix considérable de livres provenant des bibliothèques de M. Gustave Lanctot, de E.-Z. Massicotte, de l'abbé Azarie Couillard Després, de Francis-J. Audet, du chanoine Georges Robitaille et autres, de même que de la célèbre collection de

Me VICTOR MORIN

ancien président de la Société Royale du Canada et notaire à Montréal



Canadiana, Americana, Gravures, Autographes, Manuscrits, Cartes, ex-libris, Revues, Littérature, Sciences, Curiosités, rayons de bibliothèques, etc... Histoire, biographies, monographies paroissiales, généalogies, ouvrages sur l'Acadie, le Nord-Ouest, etc.

(Catalogues envoyés sur demande)

LIBRAIRIE DUCHARME LIMITEE

995, Boulevard Saint-Laurent,

MONTREAL, Canada.



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

“CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



LES PRODUCTEURS DU SUCRE
D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Met à la disposition de ceux qui veulent connaître et étudier l'histoire du Canada et plus particulièrement de la Province de Québec, un service de renseignements de premier ordre:

LES ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Archives de la Province renferment des milliers et des milliers de pièces manuscrites, classées et indexées. En outre de ces archives manuscrites proprement dites, le département des Archives met à la disposition de ceux qui veulent travailler ou s'instruire, une bibliothèque canadienne de plusieurs milliers de volumes et de brochures, des séries considérables de journaux et de revues.

Des milliers de dossiers, portraits, gravures, photos, sur les hommes et les choses de la Province de Québec et du Canada sont à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un personnel spécialisé, attentif et bien disposé est toujours prêt à aider ou à renseigner ceux qui viennent visiter ou consulter les Archives.

On peut travailler aux Archives de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

ARCHIVES DE LA PROVINCE
PARC DES CHAMPS DE BATAILLES
QUÉBEC
